Note à l'attention du lecteur :
Pour naviguer plus aisément au sein du document, cliquez sur les liens hypertextes insérés dans les trois tableaux récapitulatifs de présentation de la formation (pages 8, 9 et 10). La combinaison « *Ctrl* + *Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier A.E.S.I.

Français & Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté

Adaptation du 27/04/2020 suite à la situation 'Covid-19'

(voir courrier informatif en page 2)

Année académique 2019-2020

Chères Étudiantes, chers Étudiants,

Ce lundi 27 avril, date fixée par notre Ministre de tutelle, nous vous communiquons, via cette nouvelle version du Profil d'enseignement, les adaptations envisagées dans les différentes Unités d'enseignement de votre formation, principalement en ce qui concerne les contenus évalués ainsi que les modalités des épreuves.

Ces modifications (en rouge dans le document) sont définitives. Il reste que, au lendemain du Conseil National de Sécurité traitant des pistes de déconfinement, et sans pourvoir anticiper l'évolution de la situation sanitaire, il est compliqué pour les équipes pédagogiques de s'exprimer de façon exhaustive. La possibilité ou non d'autoriser des groupes restreints dans des locaux, l'accessibilité des transports en commun, mais aussi le contexte réel de travail à distance de chacun(e) ainsi que la qualité des outils informatiques et de la connexion permettant une évaluation à distance restent autant d'inconnues. A l'heure où nous écrivons ces lignes, de nombreuses interrogations subsistent.

Nous soulignons donc que les adaptations (ou le maintien) des dispositifs d'évaluation décrits dans ce document correspondent à ce que vos professeurs ont estimé être le plus porteur, juste et favorable pour vous. Toutes les modifications actées sont systématiquement « en faveur » des étudiants qui seront évalués dans le contexte qui est le nôtre, nous y avons scrupuleusement veillé.

Si certaines des pistes envisagées (notamment les examens écrits présentiels, même si organisés en petits groupes successifs permettant une distanciation de sécurité) s'avèrent impossibles à organiser, nous vous proposerions, au plus tôt, de nouvelles communications ciblées sur ces aménagements. Dans ce cas, les éventuels « addendum » au Profil d'Enseignement de la Section seront envoyés sur l'adresse e-mail « hech » de chaque étudiant(e) concerné(e) et conjointement disponible sur MyHech au niveau des supports de cours de l'AA ciblée. Dans tous les cas, nous vous assurons que ces éventuels aménagements vous parviendront au plus tard 10 jours ouvrables avant l'épreuve en question.

Seuls des formulaires officiels (reprenant l'UE et l'AA, le Bloc au sein de la Section, le numéro de page du Profil d'enseignement concerné et évidemment la mention de l'adaptation du dispositif) seront générés, et donc à prendre en considération, le cas échéant.

Les représentants du Conseil des Étudiants de notre Institution ont donné leur aval à la mise en place de cette solution qui vise à prendre un compte cette situation totalement inédite au mieux pour vous, dans les spécificités de votre formation mais surtout dans un esprit d'équité, de respect et de réussite.

Nous vous souhaitons, malgré l'épreuve que nous traversons et les difficultés présentes, une session d'examens la plus fructueuse possible.

Sophie LOGJES et Laurent KESTELOOT,
Coordination du Département

Michèle SIMAR,
Directrice du Département pédagogique

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;

- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;

- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;

- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;

- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Référentiel de compétences de l'enseignant[1]

Note liminaire

Pour « préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation »[2], la formation des enseignants développe les compétences explicitées ci-dessous.

Ces compétences s'inscrivent dans le cadre européen des certifications (CEC) au niveau 7 (niveau à atteindre dans le cadre de la future réforme)[3]. Leur explicitation ressort de la confrontation des référentiels francophones disponibles à ce jour.
L'intégration de ces compétences concourt au devenir d'un praticien réflexif (Décret du 12 décembre 2000), but ultime de toute formation initiale d'enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles et gage du développement personnel et professionnel.

Dans ce contexte, l'enseignant doit utiliser avec aisance à l'oral comme à l'écrit, dans les postures d'énonciateur et de récepteur, la langue française, langue de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, outil privilégié de communication.

L'enseignant se doit d'agir de façon éthique, responsable et citoyenne en adéquation avec les textes fondamentaux qui établissent un contrat clair entre l'école et la société : Décrets « Missions », « Socles de compétences », « Compétences terminales » …

Par ailleurs, l'enseignant s'inscrit dans une dynamique de recherche et de formation continue.

La formation mettra en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

NB : L'actualisation du référentiel de compétences et la réforme de l'organisation liée au décret paysage ne remettent pas en question la philosophie et les lignes directrices de la formation, telle qu'elles sont aussi décrites dans la brochure 'Devenir enseignant'. La définition des six axes de formation qui visent à former des enseignants acteurs sociaux, des enseignants chercheurs, des enseignants maîtres instruits, des enseignants personnes en relation, des enseignants pédagogues, des enseignants praticiens et l'affirmation du lien entre la théorie et la pratique, constituent toujours deux des principes fondamentaux de la formation à la Haute École Charlemagne.

[1] Conseil Supérieur Pédagogique, novembre 2010
[2] Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en avril 2009
[3] Comme tous les bacheliers, la formation actuelle s'inscrit au niveau 6.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Profil d'enseignement :
Bachelier A.E.S.I. en Français et Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (EPC)

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation
Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6
Implantation : Les Rivageois, Liège
Président du jury : La Direction de Département
Secrétaire du jury : Madame Dorothée Jardon

Titre et débouchés

La formation permet d'obtenir un double titre pédagogique :

- agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur (AESI) en français ET
- agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur en philosophie et citoyenneté.

Ce titre permet de travailler dans des situations d'enseignement et avec un public diversifiés à savoir, des adolescents de 12 à 18 ans, dans l'enseignement secondaire général et qualifiant (technique, professionnel, CEFA) et dans l'enseignement spécialisé.

Objectifs et méthodes

De manière générale, l'ensemble des activités organisées tout au long de cette formation a pour but de développer chez le futur enseignant les compétences suivantes :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Travailler en équipe(s), entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

L'intégration de ces compétences participe au devenir d'un praticien réflexif, but ultime de toute formation initiale d'enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles, gage du développement personnel et professionnel et garant d'une identité professionnelle forte.

L'ensemble de ces compétences permet à l'AESI Français - Philosophie & Citoyenneté de :

- choisir de manière éclairée des approches pédagogiques qui garantissent le transfert des apprentissages, qui assurent le sens des contenus enseignés et qui participent à l'équité du système éducatif ;
- de s'adapter pour faire face à la diversité et à la complexité des situations d'enseignement.

Les unités d'enseignement relatives à la discipline d'enseignement français visent :

- La maîtrise de la langue française dont l'AESI Français-EPC est LE spécialiste ! Il l'utilise avec aisance à l'oral comme à l'écrit, dans des postures d'énonciateur et de récepteur. Il est aussi expert en grammaire (grammaire de la phrase et des mots, grammaire énonciative, grammaire textuelle, ...).
- La valorisation de la langue comme outil d'expression, de créativité, de sociabilité et de promotion sociale.
- L'utilisation efficace des outils didactiques et technologiques pour développer des compétences en lecture et en écriture.
- Des compétences en lecture pour comprendre un texte dans son agencement, dans ses relations avec d'autres textes, pour développer le plaisir de lire et de la littérature en ce compris la littérature de jeunesse.

Quant aux unités d'enseignement de la formation, spécifiques à la philosophie et à la citoyenneté, elles forment les étudiants à l'ensemble des éléments de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) et elles leur donnent des outils, des méthodes et des techniques qui leur permettront de transférer ces éléments dans des pratiques pédagogiques. Elles visent le développement d'une réflexion et d'une pédagogie spécifiques afin de travailler les compétences et les thématiques de ce cours.

Compétences disciplinaires (Enseignement fondamental et Premier degré du secondaire) :

- Construire une pensée autonome et critique
- Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre
- Construire la citoyenneté dans l'égalité en droits et en dignité
- S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique

Thématiques (Deuxième degré du secondaire) :

- Discours et pièges du discours
- Éthique et technique
- Stéréotypes, préjugés et discriminations
- Participation au processus démocratique
- Légitimité et légalité des normes
- Relation sociale et politique à l'environnement
- Diversité des discours sur le monde
- Médias et information
- Violence et humanisation
- Rapport éthique à soi et à autrui
- Individu, société et engagement citoyen

De manière transversale, la formation en Philosophie & Citoyenneté développe, chez le futur enseignant :

- son aptitude à reconnaître la pluralité des formes de raisonnement, des conceptions du monde et la pluralité des normes et des valeurs, à pouvoir argumenter une position en la situant par rapport à d'autres positions possibles, à expliciter et problématiser les grandes catégories et oppositions conceptuelles qui structurent et déterminent nos façons de penser, à penser par soi-même tout en développant la part d'inventivité et de créativité que l'on attend du citoyen dans une société démocratique ;
- sa conscience citoyenne et son implication dans la vie de la société ;
- sa capacité à mener des pratiques actives de philosophie.

Identification des Unités d'Enseignement (U.E.)

Bloc 1

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
CP1 *Compétences pédagogiques n°1*	5	Pédagogie générale	30 (24)	Q1
		Psychologie du développement [A]	30 (24)	
		Identité de l'enseignant	15 (12)	
CP2 *Compétences pédagogiques n°2*	5	Psychologie de la relation et de la communication [A]	30 (24)	Q2
		Psychologie des apprentissages [A]	30 (24)	
		Dossier de l'enseignant	15 (12)	
PhIRC *Philosophie, initiation à la recherche et diversité culturelle*	5	Philosophie et histoire des religions [A]	30 (24)	Q1
		Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre [A]	15 (13[5])	
		Initiation à la recherche	15 (13[5])	
AIP1 *Activités d'intégration professionnelle n°1*	15	Maîtrise orale et écrite de la langue française	60 (54)	Q1+Q2
		Ateliers de formation professionnelle	120	
		Stages pédagogiques (2 semaines)	60	
FD1 [Prérequis AIP2] *Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°1*	15	Français – Partim 1	112[5] (90)	Q1
		Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté – Partim 1	80 (65)	
FD2 [Prérequis AIP2] *Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°2*	15	Français – Partim 2	112[5] (90)	Q2
		Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté – Partim 2	85 (70)	

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Bloc 2

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
CP3 *Compétences pédagogiques n°3*	5	Évaluation des apprentissages	30 (24)	Q1
		Psychologie du développement	30 (24)	
		Psychologie des apprentissages	30 (24)	
CP4 *Compétences pédagogiques n°4*	5	Déontologie de la profession	15 (13^5)	Q2
		Technique de gestion de groupes et expression orale	30 (24)	
		Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »	10	
		Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	15 (13^5)	
		Ouverture de l'école sur l'extérieur	15	
AIP2 [Prérequis AIP3] *Activités d'intégration professionnelle n°2*	20	Ateliers de formation professionnelle	120	Q1+Q2
		Maîtrise orale et écrite de la langue française	30 (24)	
		Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	30 (24)	
		Stages pédagogiques (4 semaines)	120	
		Expression verbale et gestuelle	5	
FD3 *Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°3*	15	Français – Partim 3	112^5 (90)	Q1
		Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté – Partim 3	67^5 (55)	
FD4 *Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°4*	15	Français – Partim 4	112^5 (90)	Q2
		Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté – Partim 4	67^5 (55)	

Identification des Unités d'Enseignement (U.E.)

Bloc 3

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
FG *Formation générale*	5	Initiation aux arts et à la culture [A/B]	30 (27)	Q1
		Sociologie et politique de l'éducation [A]	30 (24)	
		Formation à la neutralité [A]	20	
		Notions d'épistémologie des disciplines	15 (13[5])	
CP5 [Corequis AIP3] *Compétences pédagogiques n°5*	5	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et la détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	30 (24)	Q2
		Étude critique des grands courants pédagogiques [A]	30 (24)	
		Élaboration du projet professionnel	15 (13[5])	
AIP3 [Corequis CP5] *Activités d'intégration professionnelle n°3*	20	Stages pédagogiques (10 semaines)	300	Q1+Q2
		Ateliers de formation professionnelle	60	
TFE *Travail de Fin d'Études*	15	Travail de fin d'études		Q1+Q2
		Initiation à la recherche en éducation	15 (13[5])	
		Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	30 (24)	
FD5 *Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°5*	10	Français – Partim 5	100 (80)	Q1
		Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté – Partim 5	50 (40)	
FD6 *Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°6*	5	Français – Partim 6	50 (40)	Q2
		Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté – Partim 6	25 (20)	

Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC

Bachelier professionnalisant –Type court

☒ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **UE CP1** Intitulé complet de l'UE : **Compétences pédagogiques 1**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Dorothée Jardon (dorothee.jardon@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Pédagogie générale***
- ***Psychologie du développement***
- ***Identité de l'enseignant***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Faire la preuve de sa maîtrise des contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ psychopédagogique.
- Identifier, en les explicitant, les enjeux éthiques liés à la pratique de l'enseignant.
- Justifier le choix de pratiques pédagogiques par rapport au cadre législatif de la profession.
- Expliquer les objectifs poursuivis et les moyens d'application prescrits dans les textes légaux qui régissent la profession et de vérifier dans quelle mesure les pratiques pédagogiques appliquées en classe sont adéquation avec le prescrit.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle par rapport à toute problématique psycho-pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Pédagogie générale	**40**		100 %				100 %			100 %
Psychologie du développement	**40**		100 %			100 %			100 %	
Identité de l'enseignant	**20**		100 %				100 %			100 %

Autres (à préciser) :

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP1 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Pédagogie générale	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours de pédagogie générale s'adresse à des étudiants qui amorcent une formation d'enseignants et qui ont, des concepts pédagogiques, une représentation issue de leur expérience d'élèves du secondaire. Ce cours aborde ces concepts en les insérant dans différentes questions qui font sens pour tout enseignant, en vue notamment de la préparation de séquences de leçons et de la conduite d'une classe, à savoir :

- Qu'est-ce qu'apprendre, qu'est-ce qu'enseigner ? En quoi les concepts de « pédagogie » et de « didactique » y sont-ils associés ? En quoi ces définitions influencent-elles l'exercice du métier d'enseignant ?
- Comment comprendre toutes situations pédagogiques ? Quels sont les paramètres à prendre en compte pour les interpréter ?
- Pourquoi et comment entrer en interaction (constructive) avec un nouveau groupe d'élèves ? Quel en est l'impact sur l'apprentissage des élèves et sur l'exercice du métier ?
- Comment comprendre la dynamique motivationnelle d'un élève ? Comment tenir compte des différentes composantes de la motivation scolaire dans l'exercice du métier d'enseignant ?
- En tant qu'enseignant en charge d'une classe pour une période plus ou moins longue, comment planifier et préparer un cours d'enseignement ? Pour quelles raisons est-il nécessaire de préparer/anticiper toute intervention pédagogique ?
- Pour quels objectifs pédagogiques conçoit-on des activités d'enseignement/apprentissage ? Quels sont les niveaux d'intention pédagogique qui déterminent la préparation d'un cours ? Où / dans quels documents les trouve-t-on ? Quels changements l'approche par compétences entrainent-ils dans l'enseignement et l'apprentissage ?
- Comment développer une compétence en français, par quelles démarches didactiques et pour quel transfert des apprentissages ?
- Quelles sont les méthodes d'enseignement/apprentissage possibles ? Quels sont leurs avantages et inconvénients respectifs ? Sur la base de quels critères choisir l'une ou l'autre ?
- Quelles sont les étapes « classiques » d'une leçon, des 5 premières aux 5 dernières minutes de cours ?

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant devra faire la preuve de sa connaissance et de sa compréhension des notions pédagogiques abordées qui seront, par la suite, approfondies (en terme de savoir ou de savoir-faire) dans le cadre d'autres cours et des AIP. Cette connaissance et cette compréhension devraient permettre au futur enseignant de justifier les choix méthodologiques posés pour une séquence d'enseignement-apprentissage.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera, d'une part, capable d'utiliser les différents concepts pédagogiques pour interpréter, analyser, donner du sens, proposer des alternatives à différentes situations d'enseignement / apprentissage et, d'autre part, de concevoir des activités d'enseignement / apprentissage qui prennent en compte les directives des prescrits en vigueur (programmes et décrets), les besoins des élèves et les moyens didactiques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (24-07-1997)
- Le premier degré en 12 questions - Communauté française
- La plateforme www.enseignement.be
- Des supports vidéos qui illustrent des pratiques de classe
- Des extraits de revues telles que Vie pédagogique, Sciences Humaines, Cahiers pédagogiques, Puzzle, Revue française de pédagogie, …
- Des extraits d'ouvrages pédagogiques rédigés par des auteurs tels que J. Beckers, F. Clerc, M. Crahay, G. de Vecchi, M. Minder, R. Morisette, C. Marsollier, F. Raynal, B. Rey, R. Viau, …
- …

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Pédagogie générale	**40**		100 %				100 %			100 %

Autre :

⇨ L'épreuve écrite présentielle est remplacée par un examen oral en visioconférence (30 minutes par étudiant).

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP1 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie du développement	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours se centre sur l'enfant de 0 à 12 ans, sous la loupe du développement moteur, affectif, cognitif et social :

Chapitre 1 : concepts généraux
1.1. Définitions.
1.2. Les éléments qui influencent l'individu : modèle de Bonfenbrenner.
1.3. Dans le modèle de Patterson.
1.4. Les besoins de l'individu nécessaires à son bon développement : Maslow et la théorie de la hiérarchie des besoins.
1.5. Aperçu des différentes théories du développement humain
1.6. Ligne du temps du développement humain (partim 1) et ligne du temps du développement moteur.

Chapitre 2 : le développement cognitif
2.1. La période sensorimotrice (de 0 à 2 ans) selon Piaget
2.2. La période préopératoire (de 2 à 7 ans)
L'évolution du jeu / Évolution du dessin / L'égocentrisme enfantin / Le syncrétisme enfantin / L'animisme enfantin / La causalité / La représentation symbolique / Le raisonnement logique de l'enfant
2.3. Le stade opératoire concret (de 7 à 12 ans)
La réversibilité / Les invariants / La classification logique / La sériation / Le nombre / La structuration de l'espace et du temps

Chapitre 3 : le développement social
3.1. L'attachement de 0 à 6 ans
3.2. Le développement social de l'enfant de 6 à 12 ans

Chapitre 4 : le développement psychomoteur

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable d'identifier les caractéristiques propres au développement moteur, affectif, cognitif et social d'un enfant âgé de 0 à 12 ans et d'utiliser les cadres théoriques enseignés pour comprendre des situations d'apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre : capsules (support didactique à utiliser en autonomie).

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Helen BEE, Denise BOYD, *Les âges de la vie,* éd. ERPI, 3ème édition 2004.
OSTERRIETH P., *Faire des adultes,* éd. Pierre Mardaga, 18ème édition 1988.
GAONAC'H et GOLDER C., « Profession enseignant. Manuel de la psychologie pour l'enseignant, éd. Hachette Education 1995.

SEGOND V., « Cours de psychologie du développement CP1 », 2016 - http://www.courssegondval.com/psychodev-i.html

Extraits filmés :
Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse, la conquête. AVI (2011) FLUVORE
Le cerveau et ses automatismes, l'inconscient et ses automatismes. AVI (2011) FLUVORE
Le développement du langage, MOEDIA.FR
Collection Ecole(s) en France, Le plaisir d'apprendre et Apprendre à vivre ensemble, produit par YAMI2, réalisé par Patricia Bodet et Christophe Nick.
Situations d'apprentissages diverses filmées : études de cas.
Capsules : M. GAGNON, Les différents stades du développement chez l'enfant selon Piaget, 2008 Collège Nouvelle Frontière.

Sources URL :
http://www.notrehistoire.ch/video/view/598/
http:// monde.ccdmd.qc.ca
http:// www.youtube.com
http://www.erudit.org/revue/ncre/2013/v16/n2/index.html

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain (reportages filmés)
☒ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (e-learning)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie du développement	**40**		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Le dispositif prévu est le suivant (sous réserve d'évolution de la situation sanitaire) : les étudiants vont être contactés via leur adresse e-mail pour organiser cet examen à distance. L'invitation électronique ciblera diverses plages de dates définies, de manière à constituer des sous-groupes plus restreints. Plusieurs « salves » successives d'évaluation auront donc lieu de façon numérique. Des solutions alternatives seront mises en place pour les étudiants ne pouvant pas bénéficier du matériel connecté adéquat.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP1 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Identité de l'enseignement	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 15h (12h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours d'identité de l'enseignant poursuit un double objectif. Il a d'abord pour but de confronter les représentations que l'étudiant a du métier d'enseignant à celles de ses condisciples, à des témoignages d'acteurs de l'école (membres de l'équipe éducative, élèves, parents), à des documents officiels qui régissent la profession et aux théoriciens qui tentent de définir les contours du métier d'un point de vue sociologique, psychologique et pédagogique. Par la suite et sur la base de ce premier travail de réflexion, le cours vise à définir et à comprendre les différentes facettes du métier d'enseignant, les compétences indispensables pour enseigner et les tâches dans et en dehors de la classe.
Concrètement, chaque séance de cours abordera une question particulière en lien avec le métier d'enseignant :

- Quels sont les raisons ou événements ou influences pour lesquels j'ai choisi le métier d'enseignant ? Quelles sont mes représentations relatives au métier d'enseignant, dans une classe et dans l'école ? Quel enseignant est-ce que je souhaite devenir au terme de ma formation puis dans le futur ?
- Comment s'organise l'enseignement obligatoire en F.W.B. ? Quelles conséquences cette organisation engendre-t-elle au niveau des différents acteurs de l'enseignement ? Par rapport à cette organisation, quelles sont les valeurs que je peux développer au sein de ma classe et dans l'école ? Quelle est la place de l'élève dans cette organisation ? Quels liens puis-je faire entre cette organisation et mes observations de stage ?
- Quels sont les textes officiels qui règlementent la fonction de l'enseignant ? Quels sont leurs objectifs spécifiques ? A quels moyens d'application suis-je soumis en tant qu'enseignant ? Qu'en est-il de ma liberté pédagogique ou comment, dans ma classe et dans l'école, puis-je contribuer à l'atteinte des objectifs du prescrit ? Dans le cadre de mes stages, quelles observations du prescrit ai-je pu faire ?
- Qu'est-ce qu'un professionnel ? Qu'est-ce qu'un enseignant professionnel ? Par quels processus le devient-on ? Qu'est-ce que l'identité professionnelle ? Comment se construit-elle ? En quoi est-elle utile dans le cadre de l'exercice de mon métier ? Qu'en est-il de l'interaction entre mon identité personnelle et mon identité professionnelle ? En quoi mon passé d'élève est-il un frein ou un levier à cette construction identitaire ?
- Quelles sont les compétences requises d'un enseignant ? Dans quelles situations s'exercent-elles ? Comment les développer dans le cadre de ma formation et tout au long de ma carrière ? Comment les assumer au quotidien dans ma classe et dans l'école puis tout au long de ma carrière ? Comment assurer un équilibre entre les différentes facettes du métier ? Quelles sont celles que j'ai particulièrement observées dans le cadre de mes stages ?

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- d'expliquer, en utilisant correctement le vocabulaire en vigueur, l'organisation de l'enseignement obligatoire en FWB et plus précisément les parcours possibles d'un élève du 3e degré de l'enseignement primaire au 2e degré de l'enseignement secondaire.
- de nommer les textes légaux qui régissent la profession (décret Missions et décret Mixité), d'en expliquer les objectifs spécifiques et de citer les moyens pédagogiques décidés par le législateur pour atteindre ces objectifs, moyens auxquels il est soumis dans le cadre de l'exercice de son métier.
- d'utiliser le modèle de développement professionnel proposé par Barbier et Dubar pour faire état de son propre processus de construction identitaire.
- de citer les six facettes du métier d'enseignant ainsi que les compétences professionnelles qui y sont associées et de lire différentes situations professionnelles (les siennes en stage et celles relatées dans des témoignages) avec ce cadre de référence.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (24-07-1997).
- Décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents (12-12-2000).
- Guide de l'Enseignement obligatoire en Communauté française (2009) – Communauté française.
- Devenir enseignant. Le métier change, la formation aussi (2001) – Communauté française
- Le site internet enseignement.be
- Des supports vidéos (Questions à la Une, Néopass@ction, Télévision du Monde, …)
- « Parents – école : comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ? » (2016), une publication en ligne de la Fédération Wallonie Bruxelles (http://www.enseignement.be/index.php?page=26720)
- Des extraits d'articles rédigés par Andriat, Barbier, Beckers, Crahay, Defrance, Dubar, Perrenoud, Meirieu, Raucy, …
- Des extraits de revues telles que Vie pédagogique, Sciences Humaines, Cahiers pédagogiques, Puzzle, Revue française de pédagogie

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Identité de l'enseignant	**20**		100 %				100 %			100 %

Autres (à préciser) :

⇨ Examen oral en visio-conférence ou en présentiel selon les conditions sanitaires.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC Bachelier professionnalisant –Type court ☒ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **CP2** Intitulé complet de l'UE : **Compétences pédagogiques 2**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Caroline Fevry (caroline.fevry@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Psychologie de la relation et de la communication***
- ***Psychologie des apprentissages***
- ***Dossier de l'enseignant***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

3 : Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions, et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle par rapport à toute problématique psycho-pédagogique.
- Faire la preuve de sa maitrise des contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ psychopédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie de la relation et de la communication	**40**					100 %			100 %	
Psychologie des apprentissages	**40**					100 %			100 %	
Dossier de l'enseignant	**20**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP2 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 2
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie de la relation et de la communication	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Les causes détériorant une communication/relation propice aux apprentissages.
- La soumission à l'autorité.
- Les relations et la communication éducative et pédagogique.
- La gestion de la classe.
- Analyse de séquences vidéo, documentaires, reportages, films… traitant de la relation et de la communication éducative et pédagogique.
- L'estime de soi, la confiance en soi.
- …

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Promouvoir une communication et une relation éducative positive, constructive, bienveillante, … ;
- Etablir un climat de classe serein, positif, confiant, … ;
- Prendre conscience des mécanismes, interférences, parasites …. qui peuvent détruire la relation et la communication éducative et pédagogique ;
- …

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (DVD : films, documentaires, reportages, séquences vidéo…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Gordon, Th., (2205), Enseignants efficaces, Enseigner et être soi-même, Les éditions de l'homme.
- Peretti, A., Legrand, J.-A., Boniface, J., (2011). Technique pour communiquer, Paris, France : Hachette Education.
- Duclos, G., (2010), L'estime de soi, un passeport pour la vie, Québec, Montréal : éditions du CHU Sainte-Justine.
- Cantet L., (2008), Entre les murs (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux).
- Gansel D., (2008), La vague (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux).
- Ayache-Vidal O., (2017), Les grands esprits (cinéma) + dossier pédagogique (Les Grignoux).
- Mention-Schaar M.-C., (2015), Les Héritiers (DVD) + dossier pédagogique (Les Grignoux).
- …

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie de la relation et de la communication	**40**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Pas d'examen écrit => Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen, à envoyer par mail à l'enseignant. Schématiquement, il s'agit d'un travail de recherche individuel à envoyer par mail (muriel.lecoq@hech.be) ayant pour objet le recensement des avantages de moyens de communication, attitudes relationnelles, styles d'enseignant... définis/imposés par le professeur en charge du cours.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP2 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 2
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie des apprentissages	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Depuis des décennies, les théories psychologiques fournissent des concepts et des résultats de recherche qui contribuent au renouvellement des méthodes d'enseignement et des pratiques d'apprentissage. Dans cette optique, ces théories de l'apprentissage peuvent être considérées comme des outils au service de l'enseignant. En effet, dans sa classe, celui-ci dispose d'une certaine autonomie dans ses choix pédagogiques. La complexité des situations auxquelles il est confronté le conduit à prendre des décisions sans que les raisons de ces décisions soient toujours bien claires. Mais, la classe est un lieu de forte incertitude et les problèmes qui se posent ne sont pas toujours formulables d'une manière suffisamment opérationnelle pour que des solutions satisfaisantes soient immédiatement envisageables. La psychologie de l'apprentissage permet peut-être de réduire cette incertitude dans la mesure où elle peut être considérée comme une discipline ressource fournissant des outils, des concepts et des modèles qui peuvent aider l'enseignant dans la mise en place de situations d'enseignement-apprentissage et lui permettre de prendre conscience des manières dont les élèves s'y prennent pour apprendre.
De manière générale, l'objectif de ce cours est triple :

- identifier les facteurs, propres ou extérieurs à tout apprenant, qui favorisent le processus d'apprentissage ;
- comprendre comment l'individu (un élève en particulier) apprend, autrement dit par quelles démarches et processus, il acquiert des compétences qu'il transfère d'une situation à l'autre ;
- faire appliquer les outils issus de cette réflexion dans la pratique pédagogique du futur enseignant lorsqu'il observe ou conçoit des situations d'enseignement/apprentissage.

Les contenus abordés sont les suivants :

- une vue d'ensemble des facteurs qui influencent l'apprentissage ;
- l'effet établissement, l'effet classe et l'effet enseignant;
- des conceptions de l'apprentissage aux courants pédagogiques (romantisme, behaviorisme, cognitivisme, constructivisime et socio-constructivisme) ;
- l'estime de soi ;
- les intelligences.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité, l'étudiant devra faire la preuve de sa maîtrise des concepts issus de la psychologie des apprentissages dans le cadre d'analyse/interprétation de situations d'enseignement/apprentissage et en les utilisant pour concevoir et justifier des dispositifs pédagogiques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Des supports vidéos qui illustrent les concepts abordés.
- Des extraits de revues telles que Vie pédagogique, Sciences Humaines, Cahiers pédagogiques, Puzzle, Revue française de pédagogie, …

- Des extraits d'ouvrages pédagogiques rédigés par des auteurs tels que J. Beckers, E. Bourgeois, P. Bressoux, G. Chapelle, M. Crahay, A. Fagnant, A. Grisay, K. Huffman, F. Lasnier, R. Morisette, C. Marsollier, A. Neill, F. Raynal, B. Rey, G. de Vecchi, R. Viau, …

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (évaluations formatives – entraînement aux QCM)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie des apprentissages	**40**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Le dispositif prévu est le suivant (sous réserve d'évolution de la situation sanitaire) : les étudiants vont être contactés via leur adresse e-mail pour organiser cet examen à distance. L'invitation électronique ciblera diverses plages de dates définies, de manière à constituer des sous-groupes plus restreints. Plusieurs « salves » successives d'évaluation auront donc lieu de façon numérique. Des solutions alternatives seront mises en place pour les étudiants ne pouvant pas bénéficier du matériel connecté adéquat.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP2 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 2
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Dossier de l'enseignant	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 15h (12h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours invite l'étudiant à aborder une problématique scolaire relative aux facettes du métier d'enseignant, problématique qu'il aura choisie librement et par rapport à laquelle il lui est demandé d'adopter une posture de chercheur et d'enseignant réflexif. Sa réflexion sera guidée par un questionnement pertinent de la problématique ainsi que par des apports théoriques et de terrain qui la mettent en perspective. Cette réflexion fera aussi état du cheminement intellectuel de l'étudiant par rapport à la problématique et de son positionnement professionnel. La réflexion de l'étudiant fait l'objet d'une présentation.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable de formuler des réponses personnelles à des questions relatives au métier d'enseignant. Pour ce faire, il devra :

- établir des liens entre les différents sources d'informations en ce compris les prescrits légaux (décret Missions) ;
- adopter une attitude de recherche, de curiosité intellectuelle, d'enseignant réflexif ;
- produire un support qui permet de communiquer sa réflexion sur une problématique scolaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Une bibliographie/sitographie sera fournie à l'étudiant en début d'activité.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Dossier de l'enseignant	**20**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

- ⇨ Mise en place d'un travail en remplacement d'une éventuelle épreuve présentielle : Le dossier est à rendre en version numérique sur une des plateformes officielles (Moodle ou Myhech).

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC Bachelier professionnalisant – Type court ☒ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **UE PhIRC** Intitulé complet de l'UE : **Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Olivier Vens (olivier.vens@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Philosophie et histoire des religions***
- ***Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre***
- ***Initiation à la recherche***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

3a : Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que les enjeux anthropologiques, sociaux, éthiques.
3b : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
4a : Adopter une attitude critique de recherche et de curiosité intellectuelle.
4c : Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
5a : Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Interroger ses propres évidences dans les domaines identitaires (culturels, philosophiques, scientifiques et professionnels) ;
- Adopter et nourrir une attitude curieuse et autonome dans ces domaines ;
- S'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations ;
- Distinguer et comparer différents modes de pensée (religieux, scientifique, philosophique) ;
- Développer une pensée propre (autonomie) tout en adoptant les exigences de la démarche philosophique et scientifique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philo et histoire des religions	**50**		100 %			100 %			100 %	
Diversité culturelle	**25**		100 %			100 %			100 %	
Initiation à la recherche	**25**		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

…

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : PhIRC Intitulé complet de l'UE : Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Philosophie et histoire des religions		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 30h (24h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "*Philosophie et histoire des religions*" vise à enrichir la culture générale des futurs enseignants, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité de la réalité humaine.
Le cours entend éveiller le futur enseignant à l'exigence d'autonomie (le penser par soi-même) essentielle à la philosophie.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) :
   a. Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité ;
   b. Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle.

2) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :
   a. Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique ;
   b. Se sensibiliser à la démarche critique et autonome propre à la philosophie.

3) Lire un texte philosophique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (DVD, documentaire)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif :

Histoire des religions et de la laïcité :
o F. LENOIR, Petit traité d'histoire des religions, Points/Plon, Paris 2008.
o M. MALHERBE, Les religions, Nathan, coll. « Repères pratiques », Paris, 2006.
o M. ELIADE, Traité d'histoire des religions, Payot, Paris, 1989.
o H. PENA-RUIZ, Qu'est-ce que la laïcité ?, Gallimard, Paris, 2003.
o Le magazine de la science et de la découverte, « C'est pas sorcier », France télévision, 2012 ; série de quatre documentaires sur les monothéismes : « Un dieu, trois religions », « Le judaïsme : un peuple, une religion », « Le christianisme : un Dieu parmi les hommes », « L'islam : de Mahomet à aujourd'hui ».

Revues généralistes de sciences humaines.

- Philosophie et histoire de la philosophie :
  o M. TOZZI, Penser par soi-même. Initiation à la philosophie, Chroniques sociales, Lyon, 1996.
  o F. CHATELET (dir.), La philosophie, 4 t., Marabout, Verviers, 1979.

o F. CHATELET, Une histoire de la raison, Seuil, Paris, 1992.
o E. DELRUELLE, Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault, De Boeck ; Université, Bruxelles, 2006 (2e éd.)
o L. COULOUBARITSIS, Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, De Boeck, Bruxelles, 1995 (2e éd.)
o G. HOTTOIS, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, De Boeck, Bruxelles, 1998 (2e éd.)
o M. METAYER, Qu'est-ce que la philosophie, À la découverte de la rationalité, ERPI/PEARSON, Saint Laurent (Québec), 2012 (2e éd.)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (durant le cours, des moments de réflexion individuelle ou collective (écrits ou oraux) sont organisés sur une problématique ou un concept rencontré lors de l'exposé ex cathédra. La présence au cours est donc indispensable. Des extraits de textes philosophiques sont fournis (Moodle) et doivent être lus « en autonomie » afin d'être exploités lors du cours suivant.)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philo et histoire des religions	**50**		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
L'examen écrit (présentiel ou à distance, selon l'évolution de la situation sanitaire) comptera une durée d'1h30.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : PhIRC Intitulé complet de l'UE : Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Approche théorique de la diversité culturelle et de la dimension de genre		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

À travers des concepts théoriques mais aussi des situations scolaires et sociétales concrètes, le cours vise à explorer les notions de « culture », d'« identité », de « norme ». En dégageant le caractère dynamique et historique de celles-ci et en mettant en doute les lectures essentialistes, le cours cherche à développer une réflexion critique vis-à-vis des enjeux identitaires. Il sensibilise ainsi les futurs enseignants à l'importance de lutter, comme le recommande le décret Missions, contre les stéréotypes et discriminations en tout genre (racistes, cultuels, sociaux, liés au genre, etc.).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Explorer la notion de « culture » et les notions connexes (« identité », « norme », etc.) à partir de l'anthropologie, de la sociologie, de la philosophie, etc. ;
- Comprendre l'histoire et les enjeux des sociétés multiculturelles (histoire de l'immigration, politiques d'accueil, etc.) ;
- Comprendre les mécanismes du stéréotype et de la discrimination ainsi que l'impact de ceux-ci ;
- Dégager les principales cibles des comportements discriminatoires (différences sociales, ethniques, religieuses, sexuelles, etc.) et les inégalités qui en découlent ;
- Expliquer le rôle des acteurs éducatifs face à la reproduction et à la création des stéréotypes et proposer des pistes pédagogiques face à ce phénomène ;
- Prendre conscience de l'importance de la prise en compte de la diversité culturelle et de la mise en œuvre de l'interculturalité dans l'éducation (« pédagogie interculturelle »).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (DVD)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- G. ROCHER, *Culture, civilisation et idéologie*, H.M.H., Montréal, 1995.
- G. VERBUNT, *Penser et vivre l'interculturel*, Chronique sociale, Lyon, 2011.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, *Vers une pédagogie interculturelle*, Institut National de Recherche Pédagogique, Paris, 1986.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, *Quelle école pour quelle intégration ?*, Hachette, Paris, 1992.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, *L'éducation interculturelle*, PUF (coll. Que sais-je ?), Paris, 1999.
- M. COHEN-EMERIQUE, « Le choc culturel », in *Antipodes*, 1999, n°145, pp. 12-34.
- B. MOUVET, *Différences culturelles et pédagogies interculturelles : comment traiter la différence au bénéfice de tous ?*, Université de Liège, s.l., s.d.
- A.-M. IMPE, « La diversité culturelle en question », in *Enjeux internationaux*, 2008, n°9.
- P. TSHIBANDA, *Un fou noir au pays des blancs* (DVD).

- *Faits et gestes : filles-garçons, égaux dans l'enseignement ?*, Communauté française, Bruxelles, 2010.
- Genderatwork, Ministère de la Communauté française *Filles et garçons à l'école maternelle : reconnaître la différence pour faire l'égalité*, Bruxelles, 2010.
- A. REA, « *Les jeunes d'origine immigrée : intégrés et discriminés* », Rencontre du CEDEM, Université de Liège, 7 mars 2002.
- C. WITHOL DE WENDEN *La question migratoire au XXIème siècle : Migrants, réfugiés et relations internationales*, Editions Sciences Po. Les Presses, s.l., 2010.
- A. MORELLI « Les émigrants belges », in *L'observatoire*, pp. 17 et 19.
- N. CHOMSKY, N. *Raison & liberté. Sur la nature humaine, l'éducation & le rôle des intellectuels*, Agone, Marseille, 2010.
- G. SIMONIS (dir.), *Vivre ensemble autrement. Dossier pédagogique*, Annoncer la couleur, Bruxelles, 2002.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Approche théorique de la diversité culturelle	**25**		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Que l'examen écrit soit présentiel ou à distance (en fonction de la faisabilité), la durée de l'épreuve sera d'1h15.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : PhIRC Intitulé complet de l'UE : Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Initiation à la recherche		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Analyse de diverses recherches.
- Définition, objectifs et étapes d'une recherche.
- Question de recherche et hypothèse.
- Les types de recherche (méthode expérimentale, observation, questionnaire).
- Recherche documentaire.
- Bibliographie.
- …

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Concevoir un dispositif expérimental simple ;
- S'approprier une démarche scientifique et des attitudes de recherche ;
- S'approprier les outils nécessaires à la recherche et analyser les méthodes de recherche ;
- Préparer la réalisation du TFE ;
- Rechercher de la documentation, de l'information ;
- Faire preuve d'esprit critique ;
- Rédiger une bibliographie, référencer un travail ;
- …

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Expérience Milgram.
- Guide TFE de la HECh.
- Huffman K., Psychologie en direct, Ed. Modulo, 1995.
- A. BOCHON. (2010). *Réussir son travail de fin d'études, le TFE en 101 points, guide pratique de l'étudiant*. Bruxelles : De Boeck.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Initiation à la recherche	**25**		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

- ⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'épreuve écrite : Travail individuel à envoyer par mail (muriel.lecoq@hech.be) => Imaginer un dispositif de recherche en utilisant la méthode expérimentale avec rédaction de la question de recherche et de l'hypothèse, ainsi que le schéma (sous forme de tableau à double entrée) du plan expérimental. La manière de constituer les groupes et l'éviction maximale des biais sont à préciser.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC Bachelier professionnalisant –Type court ☒ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **AIP1** Intitulé complet de l'UE : **Activités d'intégration professionnelle 1**	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Martine Muselle (martine.muselle@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Maîtrise orale et écrite de la langue française***
- ***Ateliers de formation professionnelle***
- ***Stages pédagogiques***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
2. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
3. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
4. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
5. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Etablir des liens entre les différents savoirs en ce compris les décrets, les Socles de compétences et les programmes, pour construire une action réfléchie.
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.

- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement/apprentissage.
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maîtrise orale et écrite de la langue	**30**	20 %			Report	60 %	MLO : 20 %	20 % •	60 %	MLO : 20 %
Ateliers de formation professionnelle	**40**				100 %			Report		
Stages pédagogiques	**30**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
• La note du TA du Q1 (interrogation - bilan en classe fin décembre) pourra être améliorée en seconde session moyennant un travail convenu entre professeur et étudiant.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP1 Intitulé complet de l'UE : Activité d'intégration professionnelle 1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Maîtrise orale et écrite de la langue française	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 60h (54h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours de maitrise écrite vise à permettre à chaque étudiant de se remettre en mémoire toutes les connaissances sur la langue écrite acquises au long de ses études, à les comprendre et à les appliquer en toute circonstance, aussi bien actuellement que dans le futur.
Le cours de maîtrise orale vise à permettre à chaque étudiant de se perfectionner dans les techniques inhérentes à la profession d'enseignant et à acquérir les compétences indispensables à un enseignement oral : assurer la cohérence du message, de sa structure ; utiliser les structures grammaticales et le vocabulaire adéquats ; veiller à la présentation phonique du message et gérer efficacement le non-verbal.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

À l'écrit, en fin de parcours l'étudiant devrait être capable de :

- Pouvoir rédiger sans fautes d'orthographe n'importe quel texte qu'il sera amené à produire, que ce soit dans le cadre du cours, dans ses préparations de stage, dans des comptes rendus ou autres écrits.
- Utiliser correctement les formes verbales à tous les temps et modes, que ce soit à la voix active ou passive.
- Reconnaître la nature et la fonction des mots et groupes de mots dans tout type d'écrit
- Savoir former les adverbes en –ment
- Maîtriser tous les accords de mots dans une phrase ou un texte (adjectifs, participes passés, verbes, …)
- Connaitre et appliquer les règles de l'accord du participe passé (employé seul, avec être ou avoir, ou des verbes pronominaux)
- Distinguer adjectif verbal et participe présent
- Reconnaitre les différentes natures de TOUT, MEME et QUELQUE (QUEL QUE) en contexte afin de pouvoir écrire et accorder ces mots correctement
- Savoir ponctuer un texte
- Corriger un texte écrit contenant des fautes d'orthographe
- Utiliser les outils (grammaire, référentiels, dictionnaires) nécessaires à une bonne maîtrise de la langue écrite
- Résumer un texte écrit de façon claire et précise, en distinguant l'essentiel de l'accessoire et en structurant bien les idées exprimées
- Connaitre les recommandations de la nouvelle orthographe

À l'oral, en fin de parcours, l'étudiant devrait être capable de :

- Maîtriser sa voix, sa respiration, se faire entendre, articuler, jouer sur les inflexions de voix, maitriser ses gestes, ses postures, ses mouvements
- Prendre l'autre en compte par son regard, savoir écouter, animer un groupe
- Adapter son discours à un public, adapter son vocabulaire, formuler, reformuler, s'exprimer dans un français correct, sans accent, savoir passer d'un niveau de langue à un autre en fonction de l'interlocuteur
- Savoir argumenter, débattre, improviser, raconter le même événement devant des interlocuteurs de maturité différent

Connaissances préalables requises : grammaire de base du niveau secondaire supérieur (y compris la conjugaison des verbes réguliers et irréguliers).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre ( )

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

BRAUN &CABILLAU, Le français pour chacun, grammaire interactive de la phrase et du texte, Waterloo, Plantyn, 2007
CHERDON, C., Guide de grammaire française, Bruxelles, De Boeck, 13e éd., 2005
BESCHERELLE, La conjugaison pour tous
Enrichissez votre vocabulaire, expression écrite et orale, Profil pratique, n° 415/416, Hatier

Différents sites dédiés à la maîtrise de la langue abordés de façon critique.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre ( )

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maitrise orale et écrite de la langue	**30**	20 %			Report	60 %	MLO : 20 %	20 % •	60 %	MLO : 20 %

Autres (à préciser) :
• La note du TA du Q1 (interrogation - bilan en classe fin décembre) pourra être améliorée en seconde session moyennant un travail convenu entre professeur et étudiant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'étudiant doit obtenir une notation en MLE de 10/20 minimum, en session de juin (examen écrit), pour que la réussite globale de l'AA « Maîtrise de la langue » soit validée. Dans le cas contraire, l'étudiant représentera la ou les partie(s) d'activité en échec en seconde session.

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP1 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Ateliers de formation professionnelle	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 120h (120h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Si l'on s'en réfère à la circulaire relative à la réforme de la formation des enseignants (juin 2001), l'objectif particulier des AFP, inscrits en amont et en aval des stages, est de *« placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double : faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel d'une part et faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée d'autre part »*

Concrètement, les AFP proposent aux futurs enseignants un ensemble d'activités leur permettant de :
- de mobiliser leurs connaissances pédagogiques et savoirs didactiques pour faire face à des situations d'enseignement authentiques et complexes ;
- d'observer des situations d'enseignement (en Français et en Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté) afin d'en dégager les composantes qui se révèlent être des facilitateurs d'apprentissage ;
- de concevoir des séquences d'enseignement/apprentissage (en Français et en Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté) qui tiennent compte :
  - des prescrits en vigueur (décrets, référentiels et programmes),
  - des ressources disponibles (manuels scolaires et supports qui font sens pour l'apprenant) et des supports technologiques qui peuvent faciliter l'enseignement et l'apprentissage (TBI, tablettes, didacticiels, …),
  - des approches pédagogiques qui placent l'apprenant au cœur de la démarche et qui favorisent la durabilité et le transfert des acquis (approches par compétences, enseignement explicite, …).
- d'amorcer le développement d'une identité professionnelle forte grâce à une posture réflexive sur ses compétences didactiques, pédagogiques et relationnelles.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :
- faire la preuve de sa maîtrise de la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ;
- concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler ;
- planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage ;
- porter un regard réflexif sur sa pratique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Les programmes d'enseignement en vigueur en FWB pour le cours de Français et le cours d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté.
- Le référentiel du cours d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté édité par la FWB.
- Le syllabus du cours de pédagogie générale.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle	**40**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP1 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle 1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stages pédagogiques	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 60h (60h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

À l'instar des AFP, les stages permettent eux aussi d'ancrer la réflexion théorique dans la pratique et d'entrer progressivement dans la profession.
Deux semaines de stage, l'une au premier quadrimestre, l'autre au second sont prévues dans le cadre de cette activité d'apprentissage. De manière générale, elles permettent aux futurs enseignants de découvrir différents milieux d'enseignement (général, technique et professionnel), dans le réseau officiel uniquement.
Plus concrètement, le premier stage vise l'observation de situations d'enseignement (en Français et en Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté), leur analyse selon des grilles de lectures pédagogiques et didactiques ainsi que l'émission d'hypothèses quant à l'efficacité de certaines pratiques sur l'apprentissage. Le second stage permettra au futur enseignant de préparer une séquence de leçons courtes (en Français et en Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté) et de s'essayer à des pratiques d'enseignement.
La préparation à cette première pratique du métier est réalisée dans le cadre des AFP et encadrée par les professeurs de discipline, les psychopédagogues, les maîtres de formation pratique et les maîtres de stage.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :
- faire la preuve de sa maîtrise de la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ;
- concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler ;
- planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage ;
- porter un regard réflexif sur sa pratique ;
- mettre en en place des démarches de coopération professionnelle.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Des consignes qui balisent les pratiques de stage et son évaluation sont distribuées aux étudiants.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (prestations d'enseignement)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	**30**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

- ⇨ Rédaction d'un rapport réflexif questionnant les aspects pédagogiques, didactiques et méthodologiques des leçons élaborées pour le stage. Discussion orale (sur Teams, pendant une durée de 20 minutes - le 08/05/20 pour la discipline français et le discipline EPC le 15/05/20) pour permettre aux étudiants de justifier leurs choix méthodologiques et de préciser les éléments qui seraient restés implicites dans l'analyse. Intervient dans l'évaluation de ce rapport de stage le fait que l'étudiant a bel et bien participé à la séance d'AFP consacrée à la présentation de leur travail.
  La note "stage" comprend pour 50% le rapport de stage du stage d'observation (novembre 2019) et pour 50% le rapport du 2e stage (avril 2020).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC

Bachelier professionnalisant –Type court

☒ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **FD1** Intitulé complet de l'UE : **Formation disciplinaire 1 (y compris la didactique)**	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (AIP2)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Anne Vrancken (anne.vrancken@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Français (partim 1)***
- ***Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 1)***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
6 : concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du la gage verbal et non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement, …).
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
- Maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences (de faire preuve dans les préparations de leçons d'une réelle maîtrise des points de grammaire à enseigner et de pertinence quant à l'intégration de ceux-ci dans une séquence de français destinée aux élèves du secondaire inférieur).
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Actualiser ses connaissances et ajuster voire transformer ses pratiques.
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 1)	**60**		100 %			100 %			100 %	
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 1)	**40**	30 %	35 %	35 %	Report	35 %	35 %	Report	35 %	35 %

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD1 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire 1 (en ce compris la didactique)
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français (partim 1)	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 112,5 h (90h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Trois parties composent la FD 1 français (partim 1) : outils de la langue, littérature générale et littérature de jeunesse
a) **Outils de la langue (40h)**: le cours a pour objectif d'affermir les acquis du secondaire et d'ouvrir des pistes didactiques quant à l'enseignement de la langue et l'usage des savoirs langagiers.
b) **Littérature générale (30h)** : le cours est consacré à la (re)découverte des grands courants de l'histoire de la littérature française.
c) **Littérature de jeunesse (20h)** : le cours a pour but de lister et de déconstruire les stéréotypes liés à cette littérature, ainsi que de donner aux étudiants des notions théoriques propres à l'analyse littéraire de ce domaine de la littérature.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

a) **Outils de la langue :**

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- reconnaître les classes et les sous-classes des mots, groupes de mots et propositions ;
- former, reconnaître, utiliser et ajuster par rapport au contexte les formes verbales à tous les temps, à tous les modes que ce soit à la voix active ou passive ;
- comprendre, appliquer, utiliser quelques principes de linguistique ;
- utiliser des référentiels, manier des outils lui permettant d'argumenter, de vérifier ou de compléter ses connaissances ;
- maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences (de faire preuve dans les préparations de leçons d'une réelle maîtrise des points de grammaire à enseigner et de pertinence quant à l'intégration de ceux-ci dans une séquence de français destinée aux élèves du secondaire inférieur).

b) **Littérature générale :**

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser, dans les grandes lignes, l'histoire de la littérature du Moyen Âge à aujourd'hui ;
- être capable de comprendre, analyser des écrits littéraires classiques, en tout ou en partie ;
- être capable de comprendre, analyser puis critiquer un ouvrage de littérature classique ou pour adolescents parmi une liste proposée.

c) **Littérature de jeunesse :**

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Citer les caractéristiques et les spécificités du champ de la littérature de jeunesse ;
- Comprendre et analyser des œuvres classiques et contemporaines.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Pour chacune des trois parties qui composent l'activité, une bibliographie / sitographie et un programme de lecture seront mis à la disposition de l'étudiant en début de formation.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 1)	**60**		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'épreuve présentielle écrite : Création d'outils pédagogiques en lien avec les contenus et analyse de textes littéraires. Ainsi, différents travaux sont à rendre en fonction des diverses parties du cours de français (voir consignes des titulaires).

Un échec (moins de 10/20) dans l'une des trois parties de l'activité d'apprentissage Français : partim 1 entraîne l'échec de l'ensemble de cette activité pour l'UE FD1.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD1 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire 1 (en ce compris la didactique)
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 1) : *Concepts fondateurs, outils de référence*	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 80h (65h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

L'EPC s'inscrit d'emblée dans un cadre de stricte neutralité. L'étudiant aura à intégrer ce principe en tant que cadre légal de sa pratique d'enseignement mais également à en considérer les ambitions éthiques et pédagogiques.
L'EPC articule la démarche philosophique aux enjeux et à la pratique de la citoyenneté en démocratie. Ce cours envisage la philosophie comme une *méthode* pour développer la pensée autonome et critique nécessaire à l'exercice de la citoyenneté.
Les apports issus des sciences humaines et sociales, de l'histoire de la philosophie, de l'histoire des religions nourrissent cette démarche.
Ainsi, dans le contexte du groupe-classe, l'étudiant s'exerce à s'interroger sur les évidences et les opinions, en dégager les présupposés, s'informer et entendre les arguments en présence, distinguer une affirmation fondée d'un sophisme, distinguer les sources d'information et les régimes de vérité, à construire des analyses précises pour poser et alimenter la discussion philosophique, la réflexion personnelle et le débat démocratique.

Deux parties constituent, pour EPC, la FD1 « concepts fondateurs, outils de référence » :

Axe 1. Concepts fondateurs, outils philosophiques, de l'individu au citoyen (52,5 h) : ce module porte sur l'analyse des concepts véhiculés par le programme d'EPC. L'étudiant s'initie aux outils du questionnement philosophique à propos de la connaissance de soi, l'examen de notions telles que les valeurs personnelles, collectives, citoyennes (normes et lois). Différentes méthodes sont expérimentées : questionnement philosophique, lecture d'un texte philosophique, conceptualisation et problématisation, débat philosophique, argumentation.

Axe 2. Analyse des discours et des médias, rapport critique et réflexif à l'actualité (27,5 h) **:** Les étudiants sont tenus d'apporter chaque semaine un article issu de la presse écrite relatif à un sujet d'actualité en rapport à l'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et de pouvoir le présenter. Sur base de cette confrontation hebdomadaire à l'actualité, des questions de société seront débattues au cours. En s'appuyant sur cette information, chacun devra se faire une opinion, se positionner, justifier et argumenter sa position, prendre en considération celle d'autrui et éventuellement revoir son opinion. Le cours sera orienté vers l'action : il s'agira donc, dans la mesure du possible, d'imaginer des pistes d'actions envisageables. Peu à peu, les étudiants seront conduits à conscientiser le fait que leurs actions et plus largement leur mode de vie s'inscrivent dans un projet de société qu'il convient d'interroger de manière critique et dont il faudra mesurer l'impact. À cette fin, d'autres outils de type atelier philosophique et techniques de clarification des valeurs seront exploités.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Les objectifs poursuivis par le cours sont d'amener les étudiants à :
- développer les compétences et savoirs relatifs à l'éducation philosophique et éthique, à l'éducation au fonctionnement démocratique ;
- reconnaître la pluralité des formes de raisonnement, des conceptions du monde et par conséquent, la pluralité des normes et des valeurs ;
- pouvoir argumenter une position en la situant par rapport à d'autres positions possibles ;
- à expliciter et à problématiser les grandes catégories et oppositions conceptuelles qui structurent et déterminent nos façons de penser au quotidien ;

- à penser par soi-même tout en développant la part d'inventivité et de créativité indispensable dans une société démocratique ;
- à systématiser une pensée critique et constructive concernant les discours tenus ;
- à élaborer avec leurs pairs des espaces d'échanges où chacun éprouve le réalisme de sa pensée et l'importance de la coopération citoyenne.

L'étudiant sera capable de :
- définir, expliquer et s'approprier les principes généraux à l'EPC dans son contexte socio-politique ;
- analyser et d'interroger la notion de neutralité et d'en comprendre les enjeux politiques, éthiques et pédagogiques ;
- entreprendre et de mener progressivement en autonomie un questionnement philosophique et plus largement à conduire une réflexion philosophique ;
- connaître les concepts fondamentaux présent dans le programme d'EPC pour le degré inférieur de l'enseignement secondaire ;
- développer une pensée autonome et critique notamment lors des travaux de réflexion personnelle ou de lectures critiques d'ouvrages imposés ;
- participer de façon constructive et réfléchie aux débats menés en classe ;
- situer son rôle d'enseignant en EPC par rapport aux questions de société ;
- se montrer attentif à la vie culturelle, sociale et scolaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Axe 1 :

Principaux organes de presse francophones belges et français quotidiens (Le Soir, La Libre Belgique, Libération, Le Monde, Le Figaro, ...) ou non (Le Monde diplomatique, Courrier International, etc.)

P. Eveno, *La Presse*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2016 (2e éd.).

C. Delporte, C. Blandin, F. Robinet, *Histoire de la presse en France. XXe- XXIe siècles*, A. Colin, 2016.

J. Habermas*, L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1988.

C. Bertho Lavenir, *La démocratie et les médias au 20e siècle*, A. Colin, Paris, 2000.

P. Bourdieu, *Sur la télévision.* Suivi de *L'emprise du journalisme*, Liber-Raisons d'agir, Paris, 1996.

(dir.) J.-P. Gélard, *Médias, mensonges et démocratie... 14e Colloque Le Monde diplomatique & Carrefours de la pensée – Mars 2004*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2005.

I. Ramonet, *Propagandes silencieuses. Masses, télévision, cinéma*, Galilée, 2000.

(coll.) *Médias & informations. 40 activités pédagogiques pour le secondaire*, De Boeck, Bruxelles, 2014.

(dir.) C. Bouko, O. Gilon, *Vivre ensemble dans un monde médiatisé. Parcours pédagogiques pour les 2e et 3e degrés de l'enseignement secondaire*, CSEM/ULB, Bruxelles, 2016.

Organes ressources : Conseil supérieur d'Education aux médias (CSEM -http://www.csem.be/), Educsol (Ministère de l'éducation nationale FR - http://eduscol.education.fr/cid72525/l-emi-et-la-strategie-du-numerique.html), ...

Axe 2 :

- Presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle (Le Soir, La Libre, Le Monde, Le Monde diplomatique, Medor, Le Vif…)
- TOZZI, Michel, Penser par soi-même, Chroniques Sociales, 1996.
- FURNELLE, Vincent, La quatre axes d'une réflexion rationnelle, Diotime, 2017.
- CASTORIADIS, Cornelius, Le monde morcelé, Le Seuil, 1990.
- SIMON, Sidney, A la rencontre de soi-même, Actualisation,1989.
- DROIT, Roger-Pol, 101 expériences de philosophie quotidienne, Odile Jacob, 2001

Bibliographie développée au cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 1)	**40**	30 %	35 %	35 %	Report	35 %	35 %	Report	35 %	35 %

Autres (à préciser) :
Un échec (moins de 10/20) dans l'une des deux parties de l'Activité d'Apprentissage EPC « *Concepts fondateurs, outils de référence* » (Q1) entraîne l'échec de l'ensemble de l'activité.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le cours d'EPC étant une pratique, la présence et la participation au cours sont requises.

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC Bachelier professionnalisant – Type court ☒ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **FD2** Intitulé complet de l'UE : **Formation disciplinaire 2 (y compris la didactique)**	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (AIP2)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Valérie Centi (valerie.centi@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Français (partim 2)***
- ***Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 2)***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du la gage verbal et non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement, …).
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
- Maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences (de faire preuve dans les préparations de leçons d'une réelle maîtrise des points de grammaire à enseigner et de pertinence quant à l'intégration de ceux-ci dans une séquence de français destinée aux élèves du secondaire inférieur).
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Actualiser ses connaissances et ajuster voire transformer ses pratiques.
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 2)	**60**					100 %			100 %	
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 2)	**40**				50 %		50 %	50 %		50 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD2 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire 2 (en ce compris la didactique)
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français (partim 2)	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 112,5h (90h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Trois parties composent cette activité d'apprentissage : outils de la langue, littérature générale et littérature de jeunesse

a) **Outils de la langue (40h)** : le cours a pour objectif d'ouvrir des pistes didactiques quant à l'enseignement de la langue et l'usage des savoirs langagiers.

b) **Littérature générale (30h)** : le cours est consacré à l'appréhension des genres littéraires envisagés dans le secondaire inférieur.

c) **Littérature de jeunesse (20h)** : le cours vise à, conjointement, mettre en perspective historique des œuvres littéraires se situant au carrefour de la littérature générale et de jeunesse et à analyser la qualité de certains supports didactiques. Il approfondit aussi des œuvres plus contemporaines en spécifiant leurs caractéristiques stylistiques et de genre.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

a) **Outils de la langue :**

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- reconnaître et analyser les fonctions des mots, groupes de mots et propositions ;
- ~~analyser, transformer les types et formes de phrases, qu'elles soient simples ou complexes~~ ;
- comprendre, appliquer, utiliser quelques principes de linguistique ;
- ~~comprendre, appliquer, utiliser les éléments de la communication~~ ;
- utiliser des référentiels, manier des outils lui permettant d'argumenter, de vérifier ou de compléter ses connaissances et élaborer un portfolio selon les consignes données ;
- mettre en application des notions relatives à la didactique du français et s'ouvrir à une démarche méthodologique qui lui permettra de découvrir son futur métier d'enseignant.

b) **Littérature générale :**

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser les caractéristiques spécifiques des genres envisagés dans le secondaire inférieur ;
- transférer ses connaissances sur la matière dans le cadre de l'élaboration de leçon.

c) **Littérature de jeunesse :**

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- critiquer des scénarios pédagogiques et des outils didactiques ;
- analyser et critiquer des œuvres dans une perspective didactique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Pour chacune des trois parties qui composent l'activité d'apprentissage « Français - partim 2 », une bibliographie / sitographie et un programme de lecture seront mis à la disposition de l'étudiant en début de formation.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 2)	**60**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

⇨ En remplacement d'un examen présentiel écrit, différents travaux sont à rendre en fonction des diverses parties du cours de français (voir consignes des titulaires).

Vu les circonstances présentielles, il n'y aura pas d'évaluation de TJ, contrairement aux indications du dispositif initialement envisagé.

Un échec (moins de 10/20) dans une des trois parties de l'activité d'apprentissage entraîne l'échec de l'ensemble de cette activité pour l'UE FD2.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD2 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire 2 (en ce compris la didactique)
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 2) : *Concepts fondateurs, outils de référence*	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 85h (70h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

L'EPC s'inscrit d'emblée dans un cadre de stricte neutralité. L'étudiant aura à intégrer ce principe en tant que cadre légal de sa pratique d'enseignement mais également à en considérer les ambitions éthiques et pédagogiques.
L'EPC articule la démarche philosophique aux enjeux et à la pratique de la citoyenneté. Dès lors, ce cours envisage la philosophie comme une méthode en vue d'une pratique : débat et discussion à visée philosophique, colloque des philosophes, lecture de textes, …). Les apports de l'histoire de la philosophie, de l'histoire des religions et des sciences humaines sont au nombre des ressources qui alimentent la réflexion du futur enseignant en EPC.
Cette démarche philosophique, tournée comme telle vers la citoyenneté, est donc avant tout une pratique de la réflexion et du dialogue s'adressant à tous en vue d'un bien commun.

Deux parties constituent, pour l'EPC, la FD2 « Concepts fondateurs, outils de référence » :

> ***Axe 1 - Concepts fondateurs, outils philosophiques, de l'individu au citoyen (30 h) :*** ce module porte sur l'approfondissement des concepts et compétences de référence dans le programme d'EPC (autonomie affective, décentration par la discussion, ouverture à la pluralité des cultures et des convictions, principes de la démocratie), des outils propres au philosopher et à l'éthique de la discussion. L'altérité sera explorée et questionnée dans ses différents domaines : humanité(s) et cultures, humanité et animalité, humanité et technique. Les enjeux moraux et éthiques des discours afférents (religieux, politique, scientifique, économique) seront introduits.
>
> ***Axe 2 - Actualité et débats de société (55 h) :*** Ce module se propose de réfléchir aux grands problèmes de société sur base de l'étude de l'actualité. Il entend discuter et analyser ces problèmes d'un point de vue éthique et citoyen. À cette fin, il développe une analyse des discours, des médias et de leurs pièges et il interroge les conceptions morales, politiques et culturelles au travers des principaux débats de société.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera capable de :
- développer les compétences et savoirs relatifs à l'éducation philosophique et éthique, à l'éducation au fonctionnement démocratique ;
- reconnaître la pluralité des formes de raisonnement, des conceptions du monde et par conséquent, la pluralité des normes et des valeurs ;
- pouvoir argumenter une position en la situant par rapport à d'autres positions possibles ;
- expliciter et problématiser les grandes catégories et oppositions conceptuelles qui structurent et déterminent nos façons de penser au quotidien ;
- penser par soi-même tout en développant la part d'inventivité et de créativité indispensable dans une société démocratique ;
- systématiser une pensée critique et constructive concernant les discours tenus ;
- élaborer avec leurs pairs des espaces d'échanges où chacun éprouve le réalisme de sa pensée et l'importance de la coopération citoyenne ;

- approfondir une démarche de questionnement et de réflexion philosophique notamment par la lecture d'un texte philosophique en classe ;
- questionner philosophiquement les thématiques du programme en vue de lire de façon critique et réflexive les programmes d'EPC ;
- mener en autonomie un questionnement philosophique et plus largement à conduire une réflexion philosophique en classe ;
- maîtriser le lexique, la structure et la logique « spiralaires » de la programmation des apprentissages ;
- questionner les enjeux particuliers de l'EPC: pédagogie différenciée et évaluation : mobilisation, implication, autonomisation de l'élève et de la classe, maîtrise des savoirs et aptitude au transfert ;
- introduire aux premières pistes didactiques ;
- développer une pensée autonome et critique notamment lors des travaux de réflexion personnelle ou de lectures critiques d'ouvrages imposés ;
- appliquer les techniques du débat et de la discussion à visée philosophique ;
- situer son rôle d'enseignant en EPC par rapport aux questions de société ;
- se montrer attentif à la vie culturelle, sociale et scolaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programmes du cours de philosophie et de citoyenneté pour le primaire et le secondaire inférieur-supérieur.

Axe 1 : (outre les références citées pour la partie EPC FD1)
- M.Tostain, Psychologie, morale et culture : l'évolution de la morale de l'enfance à l'âge adulte, PUGrenoble, 1999.
- B.Cyrulnik, E.Morin, Dialogue sur la nature humaine, Ed.de l'Aube, 2010.
- V.Despret, Que diraient les animaux, si… on leur posait les bonnes questions ? La découverte, 2012.
- R.Ogien, L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine, Grasset, 2011.
- T.Nathan, L'étranger ou la pari de l'autre, Autrement, 2014.
- Guides des rites, cultures et croyances à l'usage des soignants, De Boeck, 2013.
- Cl.Lévis-Srauss, La pensée sauvage.

Axe 2 :
- WORMS, Frédéric, Penser à quelqu'un, Flammarion, 2014.
- GROS, Frédéric, Désobéir, Albin Michel, 2017.
- DROIT, Roger-Pol, 101 expériences de philosophie quotidienne, Odile Jacob, 2001.
- DROIT, Roger-Pol, Esprit d'enfance, Odile Jacob, 2017.
- LEVI, Primo, Si c'est un homme, Julliard, 1987.
- La revue Phileas et Autobule (Les enfants philosophes).
- …

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 2)	**40**				50 %		50 %	50 %		50 %

Autres (à préciser) :

⇨ Un examen oral global remplacera la partie d'épreuve écrite présentielle, initialement envisagée dans le dispositif. Cet examen oral durera 10 à 15 minutes par étudiant.

Quant au travail journalier, des travaux à domicile effectués avec un suivi formatif de la part des titulaires alimentent cette note.

Un échec (moins de 10/20) dans l'une des deux parties de l'Activité d'Apprentissage EPC « *Concepts fondateurs, outils de référence* » (Q2) entraîne l'échec de l'ensemble de l'activité.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le cours d'EPC étant une pratique, la présence et la participation au cours sont requises.

Haute École Charlemagne
Implantations : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC

Bachelier professionnalisant – Type court

☐ Bloc 1 ☒ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **CP3** Intitulé complet de l'UE : **Compétences pédagogiques 3**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Caroline Fevry (caroline.fevry@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Évaluation des apprentissages***
- ***Psychologie du développement***
- ***Psychologie des apprentissages***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Compétence 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Compétence 7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement, ...).
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Évaluation des apprentissages	**33,33**		100 %						100 %	
Psychologie du développement	**33,33**	50 %	50 %					Report	50 %	
Psychologie des apprentissages	**33,33**		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP3 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Évaluation des apprentissages	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les chapitres du cours sont les suivants :

1. Précision du concept d'évaluation (définition, fonctions, types d'évaluation et leurs rôles, référents de l'évaluation, autres typologies de l'évaluation, objets de l'évaluation).
2. Lutter contre les dangers et les biais de l'évaluation (différents dangers et biais identifiés, comment lutter contre ces dangers et ces biais - pédagogie de maîtrise, pédagogie différenciée, grilles d'évaluation critériées, autoévaluation, …).
3. La fidélité et validité, définition générale.
4. Les instruments d'évaluation : questions ouvertes et questions fermées.
5. Evaluer des compétences : que sont les compétences, définir des situations complexes d'évaluation des compétences en français.

Pour chacun des grands chapitres du cours, la réflexion des étudiants sera centrée sur des problèmes concrets relatifs à l'évaluation des apprentissages dans le secondaire inférieur en français. Les aspects théoriques seront pour l'essentiel dégagés au départ de travaux de lecture, de résolution de problèmes, de témoignages, de débats, … Ainsi, progressivement, les étudiants seront préparés à concevoir eux-mêmes des outils d'évaluation adaptés à leur discipline d'enseignement et au secondaire inférieur et à en critiquer l'efficacité (au moyen des outils théoriques travaillés au cours), travail qui leur sera demandé dans leur rapport. Par ailleurs, quelques évaluations formatives de la compréhension et des connaissances des étudiants seront proposées durant l'année afin de les préparer à l'examen écrit.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Concevoir et évaluer des dispositifs d'évaluation des apprentissages adaptés à des situations d'apprentissage et/ou à des séquences d'enseignement mises en place lors des stages et dans la mesure du possible de les utiliser sur le terrain. La théorie vue au cours sera utilisée pour construire ces dispositifs d'évaluation, pour en critiquer l'efficacité a posteriori et proposer des pistes d'amélioration.
- Comprendre et connaître les contenus essentiels du cours.
- Identifier les biais possibles dans différents dispositifs d'évaluation ; savoir différencier évaluation prédictive, formative et certificative, évaluation normative et critériée ; savoir utiliser les principes de notation vus au cours ; savoir caractériser différents types de questions possibles, les comparer et utiliser les règles de rédaction des questions vues au cours ; savoir utiliser les principes liés à l'évaluation des compétences ; savoir identifier le type d'outil d'évaluation en adéquation avec le type d'apprentissage visé.
- Etre sensible aux enjeux de l'évaluation dans les processus d'enseignement ; à l'importance d'impliquer progressivement l'élève dans la gestion de ses apprentissages et notamment dans le processus évaluatif ; à l'importance d'être toujours vigilant, critique et en recherche d'amélioration par rapport aux épreuves d'évaluation construites et utilisées dans le cadre de ses cours.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Baye, A. (2014). *Les causes structurelles de l'injustice faite par l'école aux élèves défavorisés.* Bruxelles, 12 juin 2014 : Colloque organisé par la Fondation Roi Baudouin, Les causes structurelles de la pauvreté des enfants.
- Baye, A., Demonty, I., Lafontaine, D., Matoul, A., & Monseur, C. (2010). La lecture à 15 ans. Premiers résultats de PISA 2009. *Les cahiers des sciences de l'éducation, 31*.
- Baye, A., Blondin, C., Demonty, I., & Lafontaine, D. (2013). *La culture mathématique à 15 ans. Résultats de PISA 2012.* Présentation. Liège : Université de Liège.
- Baye, A., & Lafontaine, D. (Eds.) (2013). La culture mathématique à 15 ans. Premiers résultats de PISA 2012 en Fédération Wallonie-Bruxelles. *Les cahiers des sciences de l'éducation, 33*.
- Beckers, J. (2006). *Accompagnement professionnel et pratiques évaluatives, Capaes 2006-2007*. Notes de cours non publiées. Liège : Université de Liège.
- Beckers, J. (2004). *Formation « Enjeux des compétences », IFC*. Notes non publiées. Liège : Université de Liège.
- Bloom, B.S. (1979). *Caractéristiques individuelles et apprentissage scolaire*. Bruxelles, Paris : Labor, Nathan. Traduit en français par V. de Landsheere.
- Bloom, B.S. et coll. (1956, trad. 1969). *Taxonomie des objectifs pédagogiques. Tome 1, Domaine cognitif*. Montréal : Education nouvelle.
- Boudon, R. (1973). *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*. Paris : Armand Colin.
- Bourdieu, P., & Passeron, J.C. (1970). *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement.* Paris : Les Editions de Minuit.
- Bourgeois, E. (2011). La motivation à apprendre. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.). *Apprendre et faire apprendre*. Paris : puf.
- Catteau, D. (2011). Pisa n'est pas le bulletin des enseignants. *Prof, 9*, p. 12-23.
- Catteau, D. (2013). Ne plus avoir peur des maths. *Prof, 20*, p. 14-25.
- Commission des outils d'évaluation pour les humanités générales et technologiques (2006). Présentation générale des outils. Bruxelles : Communauté française.
- Crahay, M. (2007). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?* (3è édition). Bruxelles : De Boeck.
- Crahay, M. (1999). *Psychologie de l'éducation*. Paris : Puf.
- *Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre* (1997). Communauté française de Belgique. Moniteur belge.
- de Landsheere, G. (1992). *Evaluation continue et examens. Précis de docimologie*. Bruxelles : Labor.
- de Landsheere, G. (1979). *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation*. Paris : P.U.F.
- De Ketele, J.-M. (1982). *Docimologie, introduction aux concepts et aux pratiques*. Louvain-la-Neuve : Cabay-Jezierski.
- Hadji, C. (2000). *L'évaluation, règles du jeu*. Paris : ESF.
- Hindriks, J., & Verschelde, M. (2010). L'école de la chance. *Regards économiques, 77*, pp. 1-27.
- Hirtt, N. (2014). *Pourquoi les systèmes éducatifs de Belgique et de France sont-ils les champions de l'inégalité sociale ? PISA 2012 sans fard et sans voile*. Service d'étude de l'APED : Bruxelles.
- Jardon, D. (2009). *Pédagogie générale, cours destiné aux étudiants de 1ère littéraire français morale.* Notes de cours non-publiées. Liège : Haute Ecole Charlemagne, Les Rivageois.
- Laveault, D. & Grégoire, J. (2002). *Introduction aux théories des tests en psychologie et en sciences de l'éducation* (2è édition). Bruxelles : De Boeck Université.
- Leclercq, D. (1994). *Approche technologique de l'éducation et de la formation.* Syllabus de cours non publié. Liège : Université de Liège.
- Leclercq, D. (1986). *La conception des questions à choix multiple*. Bruxelles : Labor.

- Leclercq, D. & Poumay, M. (2007). *Psychologie éducationnelle de l'adolescent et du jeune adulte*. Liège : Editions de l'Université de Liège.
- Leclercq, D. & Poumay, M. (2004). La triple concordance Objectifs-Méthodes-Evaluation et ses dérapages. *Développement Professionnel en Enseignement Supérieur*. Liège : Labset-Ulg.
- *Le premier degré en douze questions*. Brochure réalisée à l'initiative du Ministre Pierre Hazette, Ministre de l'enseignement secondaire et de l'enseignement spécial. Site : Enseignement.be
- Perrenoud, Ph. (2008). *Pédagogie différenciée. Des intentions à l'action*. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.
- OECD. Programme for International Student Assessment (PISA) (2013). *Result from PISA 2012, Country Note, Belgium*.
- Rosenthal, R., & Jacobson, L. (1971). *Pygmalion à l'école*. Paris : Casterman.
- Viau, R. (2004). *La motivation : condition au plaisir d'apprendre en contexte scolaire*. Extrait de la conférence inaugurale du 3ème Congrès des Chercheurs en Education. Bruxelles : Communauté française.
- Viau, R. (1998). *La motivation en contexte scolaire*. (2ème édition). Bruxelles : De Boeck.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Évaluation des apprentissages	**33,33**		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :
…

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP3 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie du développement	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les chapitres du cours sont les suivants :

1. Le développement physique (la famille, l'âge adulte, les théories de l'adolescence, la puberté et les changements physiques).
2. Le développement cognitif (les stades du développement de Piaget et l'égocentrisme à l'adolescence).
3. Le développement social (le développement social de la personnalité : la perspective psychanalytique selon Freud et la théorie du développement de l'identité selon Marcia et Erikson).
4. Le développement moral (selon Kohlberg) : l'identité psychosociale, la relation avec les parents, l'autonomie, les adolescents et l'école, la socialisation et les valeurs à l'adolescence.

Les étudiants aborderont, dans le cadre de travaux de groupes, les thèmes suivants :

1. les transformations corporelles et l'image du corps à l'adolescence
2. la sexualité à l'adolescence (y compris la grossesse et la contraception)
3. la découverte de son hétéro/homosexualité
4. les relations avec les pairs (l'amitié et les relations amoureuses)
5. la consommation de tabac, d'alcool et de drogues à l'adolescence
6. la dépression et le suicide à l'adolescence (mal être)
7. les troubles alimentaires à l'adolescence (la boulimie et l'anorexie)
8. les comportements délinquants et la délinquance juvénile
9. le décrochage scolaire
10. la recherche d'identité
11. les relations avec les parents (détachement, conflits, etc.)
12. l'influence des médias, les idoles, l'image de soi à travers la publicité et le petit écran
13. la relation à l'autorité (société), les comportements à risques et/ou marginaux
14. l'influence de la « réalité virtuelle » à l'adolescence (réseaux sociaux etc.)

Ces exposés feront l'objet d'un complément théorique dispensé par l'enseignant en cas d'éventuels manquements. Pour chacun de ces chapitres du cours, l'enseignant proposera des vidéos, des témoignages, des débats ou encore des petites situations de cas adaptés au public rencontré lors de leur future profession. Les exigences du travail écrit font également appel à la capacité des étudiants d'établir un lien entre la théorie et leur pratique professionnelle.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Comprendre et connaître les contenus essentiels du cours.
- De mener des recherches pertinentes en vue de mieux comprendre un phénomène psychologique lié à l'adolescence, à selectionner les données, à construire un travail cohérent, logique, et adapté en vue de l'exploiter en classe.
- D'articuler la théorie et la pratique professionnelle par des situations vécues, des questions débats, des témoignages et des excercices.
- De créer des situations d'apprentissages face à ses pairs.

- De construire une activité d'enseignement autour d'un thème en identifiant les éléments essentiels, en la rendant structurée, pertinente, intéractive, originiale et en lien avec la pratique de terrain.
- Etre sensible aux enjeux lié à la profession enseignante lors des divers changements opérés lors de l'adolescence ; à l'importance de son rôle et de la nécéssité de comprendre les étapes par lesquelles passent leurs futurs étudiants.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Bee, H., & Boyd, D. (2012). Les âges de la vie. Psychologie du développement humain – 4ème édition. Québec : ERP.

D'autres sources bibliographiques seront consultées et étendues à la classe par les étudiants, dans le cadre de travaux de recherche et de présentation en sous-groupes mais également en fonction des débats et des situations de cas.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie du développement	**33,33**	50 %	50 %					Report	50 %	

Autres :
Un travail d'exposé (avec préparation présentée sous forme de travail écrit ainsi qu'une présentation orale soutenue par un power point) en duos/trios sera proposé aux étudiants, sur une théorie psychologique attribuée. Un travail écrit résumant le contenu de cette présentation devra être préalablement rendu, ainsi qu'une préparation de l'exposé à la classe.

Si elles ne consistent pas en une notation spécifique, la présence et l'assiduité au cours influenceront la note globale de fin d'année (permettant d'arrondir les valeurs décimales obtenues après totaux et pondérations, à l'unité inférieure ou supérieure).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP3 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie des apprentissages	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours abordera les contenus suivants :
- Rappel des notions théoriques issues de la psychologie des apprentissages scolaires.
- Avantages et limites de l'approche par compétences.
- Le transfert, enjeu de toute activité d'enseignement apprentissage.
- Le sentiment d'efficacité personnel au service de l'apprentissage : comment le maintenir et le développer ?
- Le travail de groupe et la coopération au service de l'apprentissage.
- Effet établissement, effet classe, effet enseignant : quels impacts de ces recherches sur les pratiques professionnelles enseignantes.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :
- Mobiliser les connaissances développées dans le cadre du cours.
- Transférer les apprentissages théoriques vers la sphère pratique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre : étude de cas

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre (pp. 23-39). Paris : PUF.
- Crahay, M. (1999). Psychologie de l'éducation. Paris : PUF.
- De Vecchi, G. (2004). Aider vos élèves à apprendre. Paris : Hachette Éducation.
- Jardon, D. (2012). Psychologie des apprentissages I, cours destiné aux étudiants de 1ère année en régendat. Notes de cours non-publiées. Liège : Haute Ecole Charlemagne, Les Rivageois.
- Morissette, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs. Montréal : Chenelière éducation.
- L'apprentissage visible pour les enseignants. Connaître son impact pour maximiser le rendement des élèves, J. Hattie. Presses de l'Université du Quebec, avril 2017.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre : interview, reportage, recherches, ...

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie des apprentissages	**33,33**		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

…

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne
Implantations : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC

Bachelier professionnalisant – Type court

☐ Bloc 1 ☒ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **CP4** Intitulé complet de l'UE : **Compétences pédagogiques 4**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Dorothée Jardon (dorothee.jardon@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Déontologie de la profession***
- ***Technique de gestion de groupes et expression orale***
- ***Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »***
- ***Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre***
- ***Ouverture de l'école sur l'extérieur***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Compétence 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Compétence 2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Compétence 3 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Compétence 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Compétence 7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle

- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Concrètement, l'étudiant devra faire la preuve de sa capacité à :

- Construire un dossier de réflexion déontologique en trois volets : 1. Étude de cas ; 2. Organigramme de la question déontologique dans l'enseignement ; 3. Questions philosophiques et déontologiques à travers des pratiques enseignantes (questionnaire)
- Répondre à des questions de compréhension, de connaissance, d'application, d'analyse, de synthèse et de jugement sur des contenus relatifs à la gestion de groupes et en lien avec des situations d'enseignement/apprentissage données
- Enrichir ses représentations sur l'approche interculturelle en les confrontant avec des situations réelles et de répondre à une problématique de terrain de manière pertinente, judicieuse et réfléchie en tenant compte des différences culturelles (valeurs, normes, ...)
- Choisir d'approfondir certaines des compétences du référentiel de l'enseignant difficilement exerçables en situation de stage scolaire afin de compléter sa formation, et, dans cette optique, de chercher une institution s'adressant à un public multiculturel d'adolescents, négocier avec ses responsables un projet d'implication et y réaliser un stage de 13h permettant d'exercer les compétences visées ; rédiger un rapport de stage relatant cette expérience et ses objectifs, ainsi que les apprentissages réalisés au niveau des compétences visées a priori
- Mettre en évidence d'une part les difficultés d'intégration scolaire d'une manière générale et d'autre part les difficultés et les besoins inhérents à l'enseignement/appropriation de la (des) discipline(s) envisagée(s) en particulier que peut éprouver un élève allophone en situation d'immersion scolaire francophone.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Déontologie de la profession	**18**						100 %			100 %
Gestion de groupes	**36**					100 %			100 %	
Sensibilisation au « FLES »	**10**					100 %			100 %	
Approche pratique de la diversité	**18**				50 %	50 %		Report	50 %	
Ouverture de l'école sur l'extérieur	**18**	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 4
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Déontologie de la profession	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Après avoir rappelé les devoirs de l'enseignant et les caractéristiques du cadre déontologique de l'enseignement, les étudiants sont invités à analyser objectivement une étude de cas pour tenter de trouver des pistes de résolution au regard de prescrits légaux.

Une programmation détaillée permettra aux étudiants de planifier leur travail pour que des moments de travail en duo puissent préparer des échanges en collectif.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Compétences travaillées :

- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession – 2c
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques - 3a
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions – 3b
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle – 4a

Au terme de la séquence l'étudiant sera capable de :

- identifier ses droits et ses devoirs envers les acteurs du système scolaire ;
- relater objectivement des problèmes déontologiques liés à la pratique enseignante, les analyser (en référence à des prescrits légaux) et proposer des pistes de résolution.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- BIEMAR B. (2013) L'enseignement et le droit. *Liège.* Anthémis.
- Cabinet de la ministre de l'Education Marie-Martine Schyns. Cellule « Pacte pour un enseignement d'excellence » (en ligne) http://www.pactedexcellence.be
- CFWB (1997), Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre
- CFWB (2009), Guide de l'enseignement obligatoire en Communauté française de Belgique, Bruxelles. Ministère de la Communauté française
- GHUYSER X, DRION D. (16-17). Mémento de l'enseignement. *Bruxelles.* Kluwer.
- FEDERATION WALLONIE BRUXELLES. Le portail de l'enseignement en fédération Wallonie-Bruxelles. (en ligne) http://www.enseignement.be/
- Etc.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Déontologie de la profession	**18**						100 %			100 %

Autres (à préciser) :

⇨ Examen oral par vidéo conférence en sous-groupes, sur rendez-vous par mail.

Une programmation détaillée permettra aux étudiants de planifier leur travail pour que les moments de travail en collectif puissent guider la réalisation de travaux et d'analyses de cas.

~~L'évaluation annuelle consiste ainsi en une analyse de cas à argumenter et une évaluation entre pairs en guise de synthèse du cours. En seconde session, un nouveau cas à analyser sera proposé individuellement, celui-ci émanant de la banque de données construite en classe avec les condisciples.~~

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 4
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Technique de gestion de groupes et expression orale	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours tente tout d'abord de définir la notion de groupe et, sur la base de témoignages, fait prendre conscience aux étudiants de la nécessité de passer d'un rassemblement d'élèves à un groupe d'élèves. Il s'agit là d'une condition d'apprentissage et d'enseignement. A ce niveau, l'accent sera mis sur les premiers moments avec un groupe-classe et sur les trois objectifs qui les guident. Nous aborderons ensuite les problèmes d'indiscipline, les multiples manifestations et leurs causes. Ce chapitre fait la part belle aux facteurs préventifs (environnement, réglementation, interaction prof-élèves, pédagogie) et sur lesquels l'enseignant a une prise (presque) directe. Si la prise en compte de ces moyens permet réellement de limiter les problèmes d'indiscipline, l'enseignant peut cependant y être confronté et il s'agira d'en proposer une gestion éducative. Nous envisagerons donc, sur la base d'étude de cas, les différents moyens possibles de gérer ces problèmes. Le dernier chapitre du cours envisage la problématique de la violence à l'école. Deux options sont prises pour l'aborder : la mise en évidence de la complexité du problème tant au niveau d'une définition que des causes et le parti pris que c'est en équipe éducative, par le biais de projets d'école ou de moyens institutionnels.

Cette activité d'apprentissage aborde les contenus suivants :

- Les caractéristiques d'un groupe-classe : définition d'un groupe selon la dynamique de groupe ; les caractéristiques des différents groupes en ce compris la classe ; les différents besoins d'un groupe en général et d'un groupe classe en particulier ; les avantages et inconvénients d'un groupe, les phénomènes de tout groupe restreint ; les différents rôles au sein d'un groupe-classe ; les moyens de passer d'un rassemblement à un groupe d'élèves.
- La discipline en classe : la nécessité d'une discipline dans le groupe-classe ; les manifestations de l'indiscipline ; les causes de l'indiscipline ; les facteurs préventifs de l'indiscipline.
- Les moyens de gestion de conflits en classe : diversité et multitude des attitudes, comportements et dispositifs possibles.
- La violence scolaire : manifestations, causes, moyens de prévention et d'action face à la problématique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant devra être capable de :

- Définir la notion de groupe-classe en ce compris ses normes et les rôles de ses membres et identifier, au départ de cas concrets, les moyens et les avantages de passer d'un rassemblement de jeunes à un groupe-classe.
- Définir le concept de discipline en classe et identifier, au départ de cas concrets, les moyens de prévention des problèmes multiples d'indiscipline.
- Identifier des modèles de gestion de classe et les appliquer à des cas concrets.
- Aborder la problématique de la violence scolaire dans toute sa complexité en en citant les manifestations, les causes, les moyens de prévention et de lutte mis en place au niveau institutionnel.

En référence aux compétences travaillées dans cette UE, l'étudiant sera capable de :

- Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement c'est-à-dire de s'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la gestion de groupe
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté, c'est-à-dire :
  a) Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

b) Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c) Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d) Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Chagrin d'école de D. Pennac, ESF, 2007.
- Créer une véritable relation pédagogique de C. Marsollier, Hachette éducation, Paris, 2004.
- Comment gérer l'indiscipline en classe de M. Sieber, Edition universitaire fribourgeoise, Fribourg, 2001.
- La formation psychologique des enseignants de J. Nimier, ESF Edition, Aubenas, 1996.
- Discipline en classe et autorité de l'enseignant de B. Rey, Edition De Boeck, Bruxelles, 2004.
- Prévenir conflit et violence de M.J. Chalvin, Nathan Pédagogie, Baumes les Dames, 1994.
- Gestion de la classe et discipline. Une compétence à construire de J.P. Légault, les Editions Logiques, Québec, 2001.
- La discipline en classe. Modèles, doctrines et conduites de C.M. Charles, De Boeck Université, Montréal, 1997.
- Vers une gestion éducative de la classe de Jean Archambault et Roch Chouinard, G. Morin éditions, 2003.
- Débuter dans l'enseignement de F.Clerc, Hachette éducation, Paris, 1998.
- Conflits, mettre hors-jeu la violence, Sous la direction de B. Bayada, Chronique Sociale, Lyon, 1997.
- Gérer la classe, une compétence à développer de X. Papillon, Chronique Sociale, Lyon, 2003.
- Classes difficiles. Des outils pour prévenir et gérer les perturbations scolaires de J.F. Blin, Delagrave Pédagogie et formation, Paris,2004.
- Diverses revues (Sciences humaines, Vie pédagogique, Revue française de Pédagogie, Le Monde de l'Education, la revue de l'AGERS, …).
- De nombreux supports vidéos (« Entre les murs », « Les Héritiers », « Madame La Principale », « Ecoles en France », « Une vie de Prof », des supports vidéos proposés par Néopassaction, …)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Gestion de groupes	**36**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) : (voir ci-après)

⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen => Travail écrit comprenant 5 parties :

1. Rédaction d'un contrat de cours (contrat didactique, social et éthique).
2. Production méta-réflexive relative aux moyens de prévention de situations scolaires difficiles.
3. Analyse d'une situation scolaire difficile d'un point de vue préventif.
4. Production méta-réflexive relative aux moyens de gestion/correction de situations scolaires difficiles.
5. Analyse d'une situation écrite en vue de proposer des moyens de gestion de l'incident scolaire.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE CP 4 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 4
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 10h (10h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours abordera les difficultés rencontrées par les élèves qui ne maitrisent pas la langue de l'enseignement :

1. Clarification de quelques concepts (FLM ; FLE ; FLES ; alphabétisation ; etc.) et prise en compte de l'hétérogénéité des publics et des besoins.
2. Le vocabulaire : vocabulaire des consignes de la classe ; vocabulaire de la/des discipline(s) ; appropriation du vocabulaire en général (vocabulaire et représentation du monde ; faux amis ; etc.).
3. L'importance du travail oral (et notions de surdité phonologique, de « neurone miroir », etc.).
4. Les difficultés liées à l'écrit (enfants non scolarisés ; alphabets différents ; etc.).
5. Les ressources à la disposition de l'enseignant (CECR, manuels, Internet).

Compétences spécifiquement mobilisées :

COMPÉTENCE 1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

COMPÉTENCE 6

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages

COMPÉTENCE 7

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de ce cours de 10 heures, l'étudiant sera capable de mettre en évidence d'une part les difficultés d'intégration scolaire d'une manière générale et d'autre part les difficultés et les besoins inhérents à l'enseignement/appropriation de la (des) discipline(s) envisagée(s) en particulier que peut éprouver un élève allophone en situation d'immersion scolaire francophone.
L'examen permettra de vérifier qu'il a acquis les notions utiles pour ce faire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Fédération Wallonie-Bruxelles, *Enseigner aux élèves qui ne maitrisent pas la langue de l'enseignement*, 2014.
Cette plaquette est disponible sur Internet sur le site Enseignement.be
Verbunt Gilles, *Manuel d'initiation à l'interculturel*, Chronique Sociale, Lyon, 2011.

Defays Jean-Marc, *Le français langue étrangère et seconde, Enseignement et apprentissage*, Mardaga, Sprimont, 2003.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre ( )

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sensibilisation au « FLES »	**10**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
L'examen écrit consistera en un travail portant sur une activité FLE à rendre pour une date déterminée. Tout travail non rendu dans les délais imposés aura pour conséquence l'échec de l'activité d'apprentissage.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 4
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

L'étudiant sera amené à proposer une activité d'apprentissage dans sa discipline d'enseignement répondant aux consignes suivantes :

- organisation fictive mais documentée avec des documents authentiques d'une activité extra-muros avec des élèves de l'enseignement secondaire inférieur général ;
- cette activité devra être organisée dans une structure culturelle émanant du domaine public ;
- l'étudiant devra prévoir une activité d'enseignement exploitant cette activité en classe ;
- cette exploitation devra répondre à une compétence du programme officiel précise et à un des objectifs généraux du Décret Missions (1997) (Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera capable de :

- Prospecter après des lieux et sites culturels propices à être exploités avec des élèves de l'enseignement secondaire.
- Conceptualiser une activité d'apprentissage visant une compétence disciplinaire et répondant à un objectif général visé par le Décret Missions en termes d'ouverture sur la diversité culturelle.
- Ancrer les contenus et les démarches dans la réalité professionnelle visée par la formation.
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires et s'impliquer dans leur construction.
- Faire face aux devoirs et aux dilemmes éthiques de la profession (relativement au choix motivé de l'activité culturelle).

En référence aux compétences travaillées dans cette UE, l'étudiant sera capable de :

- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité c'est-à-dire :
  - mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté ;
  - collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société c'est-à-dire :
  - se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques ;
  - s'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (documents de présentation d'une structure culturelle émanant du domaine public)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Décret Missions (1997)
- Programme d'enseignement de la CFWB de l'enseignement secondaire, 1ère et 2ème commune.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Approche pratique de la diversité	**18**				50 %	50 %		Report	50 %	

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 4
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Ouverture de l'école sur l'extérieur	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 15h (15h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Le stage d'ouverture sur l'extérieur permettra aux étudiants de découvrir tous les métiers auquel leur diplôme leur donne accès en fonction de leur affinité personnelle.
- Durant les 8 à 10 heures d'observation, le stagiaire peut prendre part à des activités professionnelles avec l'accord explicite du maître de stage.
- L'étudiant doit pouvoir filmer quelques activités professionnelles observées afin d'en rendre compte aux autres élèves de sa classe à son retour du stage.
- Par un échange d'expérience vécue en stage dans les milieux professionnels des uns et des autres, les étudiants auront une vue d'ensemble sur différentes possibilités professionnelles auxquelles ils pourraient avoir accès.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Le stage d'ouverture sur l'extérieur est un stage d'observation principalement. Il est attendu de la part de l'étudiant qu'il étudie un milieu professionnel auquel il pourrait accéder avec son diplôme de régent en littérature/MO dans un contexte différent de l'enseignement secondaire ordinaire, technique ou professionnel ou spécialisé.
- Par un échange d'expérience vécue en stage dans les milieux professionnels des uns et des autres, les étudiants auront une vue d'ensemble sur différentes possibilités professionnelles auxquelles ils pourraient avoir accès.
- A travers les différentes situations de terrain, les étudiants pourront également éprouver différents rôles professionnels, système hiérarchiques, organigrammes et personnes qui gravitent dans les différentes sphères envisagées.

En référence aux compétences travaillées dans cette UE, l'étudiant sera capable de :
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
  - Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques
  - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
  - Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
  - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Apports personnels.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ouverture de l'école sur l'extérieur	**18**	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Autres (à préciser) :
~~Cote de participation en fonction du respect des consignes et de la qualité expositive des contenus et du reportage proposé.~~

NEUTRALISATION TRANSVERSALE DE L'ÉVALUATION, vu le contexte présentiel de terrain impossible.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne
Implantations : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC

Bachelier professionnalisant – Type court

☐ Bloc 1 ☒ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **AIP2** Intitulé complet de l'UE : **Activités d'intégration professionnelle 2**	
ECTS : 20	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 4 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (AIP3)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE FD1 & UE FD2)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Valérie Centi (valerie.centi@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Ateliers de formation professionnelle (AFP)***
- ***Maîtrise orale et écrite de la langue française***
- ***Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement***
- ***Stages pédagogiques***
- ***Expression verbale et gestuelle***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement, dans les divers contextes liés à la profession.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes les dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle	**20**				100 %			Report		
Maitrise orale et écrite de la langue	**20**			MLO : 10 %	45 %	45 %		Report	45 %	(10 %)
Ordinateur, médias et TIC	**20**			25 %		75 %			100 %	
Stages pédagogiques	**40**				100 %			Report		
Expression verbale et gestuelle	Présentiel									

Autres (à préciser) :

Pour les stages pédagogiques, le *Conseil de classe didactique* ne procèdera en aucune façon à une moyenne des notes obtenues en stage dans les deux disciplines d'enseignement (Français / EPC) pour apprécier la note didactique globale. Les stages doivent en effet être réussis au sein des **deux disciplines** pour que l'UE puisse être validée.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle 2
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Ateliers de formation professionnelle	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 120h (120h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les ateliers de formation professionnelle ont pour finalité d'ancrer les contenus théoriques dans des situations pratiques. Des mises en situations issues des réalités du terrain et des projets sont proposées aux étudiants et co-animées par les enseignants (didacticiens, MFP et pédagogues). Ces activités permettront aux étudiants de développer leurs compétences et de les préparer aux stages actifs.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme des AFP les étudiants seront capables de proposer des dispositifs d'enseignement/apprentissage qui :

- tiennent compte des prescrits légaux de la CFWB,
- intègrent les apports des cours théoriques pédagogiques et didactiques,
- nécessitent qu'ils collaborent entre pairs,
- nécessitent qu'ils utilisent avec créativité tous les outils et supports mis à leur disposition durant leur formation,
- nécessitent qu'ils effectuent des recherches en toute autonomie.

Les AFP prévoient aussi des moments d'analyse des pratiques (collectivement ou individuellement), ceux-ci leur permettant de faire évoluer leur identité professionnelle (en ce compris l'efficacité de leurs pratiques d'enseignement).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Manuels scolaires diffusés dans l'enseignement secondaire en CFWB.
- Socles de compétence et référentiels de compétences + programmes d'enseignement + documents du CAF.
- Contenus construits en classe sur base de travaux de groupe sous la direction du maître de formation pratique, des différents intervenants et du pédagogue.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle	**20**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
La cote des AFP est attribuée annuellement sur base d'une décision collégiale attribuée par les différents professeurs de didactique et de pédagogie qui co-animent ces ateliers. Les différents travaux réalisés et évalués par les différents intervenants ne sont pas améliorables.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle 2
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Maîtrise orale et écrite de la langue française	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant sera amené à pratiquer l'exercice complexe de rédaction et de transmission orale d'un compte rendu critique (littéraire et/ou cinématographique). Mêlant diverses dominantes discursives (information, narration, argumentation), le compte rendu critique mobilise des postures d'écriture et de communication fondamentales dans la carrière de l'enseignant. Le cours de MLE/O est conçu, par ailleurs, comme la phase d'exercisation d'une activité similaire évaluée dans le cadre du cours de français.

Une autre activité d'ampleur menée tout au long de l'année, et structurée selon la pédagogie du projet, est la rédaction d'un magazine. Les étudiants concevront eux-mêmes la structure de leur magazine et en écriront le contenu : articles de fond, interviews, comptes-rendus d'évènements culturels, etc.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- repérer, sur base d'un portfolio de critiques récentes, des constituants spécifiques du type d'écrit envisagé ;
- de reconnaître et d'utiliser les connecteurs logiques ;
- de reconnaître et d'utiliser différents types d'anaphores ;
- de reconnaître et d'utiliser les différents types d'arguments ;
- d'étendre son vocabulaire afin de satisfaire aux exigences fines de l'expression d'un jugement de goût ;
- de transmettre, à l'écrit et à l'oral, le compte rendu critique d'une œuvre littéraire et/ou cinématographique envisagée dans le cadre du cours de français ;
- de lire, comprendre, rédiger un article de presse ;
- de lire, comprendre, rédiger une interview ;
- de repérer tout type d'erreur dans un texte écrit et d'en faire la correction.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre ( )

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Pierre V. Zima, *Critique littéraire et esthétique : Les fondements esthétiques des théories de la littérature*, L'Harmattan, 2004.
Joëlle Gardes-Tamine et Marie-Claude Hubert, *Dictionnaire de critique littéraire*, Armand Colin, coll. « Dictionnaire », Paris, 4e édition 2011.
100 exercices « Mieux rédiger », exemples et corrigés, Profil pratique, n°507, Hatier.
Expression écrite et orale « Ecrire avec logique et clarté », Profil pratique, n° 391, Hatier.
www.ccdmd.qc.ca/fr Amélioration du français> matériel à imprimer> Stratégies d'écriture> n°2 Le compte-rendu critique.
Diverses critiques littéraires et/ou cinématographiques contemporaines émanant de revues spécialisées et de la presse francophone.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre ( )

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maitrise orale et écrite de la langue	**20**			MLO : 10 %	45 %	45 %		Report	45 %	(10 %)

Autres (à préciser) :

⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Les étudiants devront faire la preuve de leurs acquis en MLE au travers de la rédaction d'un article de presse.
L'évaluation de cette AA sera dès lors ventilée de la sorte :
10% => MLO (évaluation de janvier);
45% => Rédaction d'une critique littéraire (déjà notée);
45% => Rédaction d'un article de presse (session mai-juin)

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 30h (24h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Table des matières

1. Maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
   - 1.1. Fondements du « numérique », terminologie et concepts
   - 1.2. Usage efficace des outils de bureautique
     - 1.2.1.Traitement de texte
     - 1.2.2.Présentation assistée par ordinateur
     - 1.2.3.Tableur
   - 1.3. Ressources TIC pour l'enseignement
     - 1.3.1.Tableau blanc interactif (TBI)
     - 1.3.2.Autres logiciels (spécifiques à la discipline d'enseignement)

2. Intégration des TIC dans son enseignement
   - 2.1. Apport du numérique dans l'apprentissage
   - 2.2. Recherche, gestion et partage de ressources
   - 2.3. Créer des activités d'apprentissage intégrant des outils technologiques

Description

Vous serez amené à utiliser efficacement les principaux logiciels de bureautique pour produire des supports de qualité. Vous aurez également l'opportunité de découvrir des équipements et logiciels spécifiques permettant d'enrichir vos approches pédagogiques.

Les manipulations techniques seront expliquées et démontrées. Dans le cadre de séances d'exercices, vous aurez l'occasion d'appliquer les techniques étudiées pour produire des documents, présentations, tableaux, graphiques en rapport avec votre futur métier.

Par le biais de la pratique, vos interactions « avec la machine » seront plus précises et vous serez capable d'anticiper les résultats. Le but des différents exercices et travaux est de développer un savoir-faire à travers une approche réfléchie et un usage autonome des Technologies de l'Information et de la Communication. Par ailleurs, vous serez encouragé à faire preuve de curiosité pour développer, à la fois, le sens de l'innovation et votre culture numérique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

À la fin du cours, vous serez capable de :

- produire des documents numériques diversifiés (courrier, plan de leçon, feuille d'exercices, affiche, brochure, rapport d'étude) en utilisant efficacement les fonctionnalités d'un traitement de texte ;
- créer une présentation assistée par ordinateur dans le but de soutenir un discours ou d'illustrer une explication ;
- ~~présenter des données sous forme de tableaux (inventaire, comptes, présences, grille d'évaluation, …)~~ ;
- créer des leçons destinées à être utilisées sur un tableau interactif ;
- maitriser l'usage d'un nouveau logiciel et d'y déceler un intérêt pédagogique ;
- organiser le fruit de ses recherches et de les partager avec d'autres utilisateurs ;
- intégrer la dimension technologique lors de la préparation d'activités d'apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- *Cours Bardon (http://www.coursbardon-microsoftoffice.fr/)*
- *Guide utilisateur ActivInspire (http://www1.prometheanplanet.com/fr/)*
- Amadieu, F. & Tricot, A. (2014). *Apprendre avec le numérique*. Paris : Retz.
- Modèle TPACK (http://www.tpack.org/)
- Modèle SAMR (R. Puentedura)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ordinateur, médias et TIC	**20**			25 %		75 %			100 %	

Autres (à préciser) :

⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : examen "écrit" avec utilisation de l'ordinateur, consistant en la création à domicile et l'envoi par mail d'un fichier Word et d'un fichier PowerPoint, élaborés en fonction des consignes fournies avant l'examen.

Vu les circonstances présentielles, il n'y aura pas d'évaluation de TJ, contrairement aux indications du dispositif initialement envisagé.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle 2
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stages pédagogiques	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 120h (120h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Deux stages sont prévus selon les modalités suivantes :

- Un premier stage dans l'enseignement secondaire inférieur général, technique de transition ou technique de qualification. La semaine précédant ce stage est consacrée à de l'observation dans les classes et à la préparation des leçons.
- Un deuxième stage dans l'enseignement secondaire inférieur général, technique de transition, technique de qualification ou professionnel.

Pour chaque stage, l'étudiant devra prester au minimum 2 heures d'observation par discipline et par maître de stage dans les classes. Pour chaque semaine de stage, l'étudiant devra prester 14 heures d'enseignement minimum c'est-à-dire 8 heures de Français et 6 heures d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté en veillant à varier les années d'enseignement.

Les étudiants seront accompagnés par les enseignants de la HE pour la préparation de leur stage et par leurs maîtres de stage durant leurs prestations dans les classes d'enseignement.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme des deux stages, l'étudiant devra être capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- les programmes d'enseignement en Français et en Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté édités par la FWB
- des manuels scolaires en vigueur dans l'enseignement du français en secondaire (Voie active, Point Virgule, Texto, …)
- les ressources éditées par le CAF Huy Tihange
- …

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (pratiques d'enseignement)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	**40**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

⇨ Dépôt d'un dossier comprenant l'ensemble des préparations de leçons (tant en français qu'en EPC) ainsi qu'un rapport réflexif et critique sur les dispositifs élaborés + discussion orale (sur Teams, le 07/05/20) pour permettre à l'étudiant de justifier ses choix méthodologiques et/ou de préciser les éléments qui seraient restés implicites dans son analyse. Intervient également dans l'évaluation de ce rapport de stage le fait que l'étudiant a bel et bien rentré ses préparations de stage deux jours ouvrables avant le début du stage (soit le jeudi 12 mars).
La répartition des points est la suivante : 50% le stage 1 (Q1) + 50% le rapport de stage 2 (Q2).

Pour chaque discipline enseignée, à chaque stage (1 et 2), chaque étudiant est évalué par un didacticien spécialisé dans la discipline d'enseignement, un pédagogue et par ses maîtres de stage. La note pour l'activité d'apprentissage « stage » est élaborée lors d'un conseil didactique qui effectue la synthèse de l'ensemble des évaluations qualitatives et quantitatives.

Pour les stages pédagogiques, le *Conseil de classe didactique* ne procèdera en aucune façon à une moyenne des notes obtenues en stage dans les deux disciplines d'enseignement (Français / EPC) pour apprécier la note didactique globale. Les stages doivent en effet être réussis au sein des **deux disciplines** pour que l'UE puisse être validée.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Expression verbale et gestuelle	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 5h (5h)	

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- À partir d'exemples concrets (jeux de rôles, par exemple) : observations et réflexions.
- Exercices afin d'apprendre à se poser, à maîtriser ses émotions et à pouvoir réagir de façons appropriées à différentes situations liées à la classe.
- Exercices de lecture : apprendre à « donner » un texte (ébauche du travail de la voix, du maintien et du regard).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Prendre conscience de l'importance de l'aisance gestuelle, du regard et des mots au contact de la classe.
- Donner des pistes concrètes afin d'améliorer, par soi-même, son savoir ÊTRE.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

(néant)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Expression verbale et gestuelle	présentiel									

Autres (à préciser) :

⇨ Pas d'évaluation formelle du module de formation, hormis la participation obligatoire.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☒ Autre (sans objet)

Haute École Charlemagne
Implantations : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC

Bachelier professionnalisant – Type court

☐ Bloc 1 ☒ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **FD3** Intitulé complet de l'UE : **Formation disciplinaire 3 (y compris la didactique)**	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Vincent Furnelle (vincent.furnelle@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Français (partim 3)***
- ***Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 3)***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes les dimensions

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement, …).
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

- Maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences (de faire preuve dans les préparations de leçons d'une réelle maîtrise des points de grammaire à enseigner et de pertinence quant à l'intégration de ceux-ci dans une séquence de français destinée aux élèves du secondaire inférieur).
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Actualiser ses connaissances et ajuster voire transformer ses pratiques.
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 3)	**60**	11 %	51 %	38 %				Report	51 %	38 %
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 3)	**40**	30 %	35 %	35%				Report	35 %	35 %

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD3 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire 3 (y compris la didactique)
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français (partim 3)	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 112,5h (90h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

***Trois parties composent l'activité d'apprentissage « Français : partim 3 » : outils de la langue, littérature générale, littérature de la jeunesse* ».**

a) **Outils de la langue (35h) :**
Ce cours vise à découvrir les arcanes des textes à dominante descriptive ou narrative. L'étude des structures langagières permet d'appréhender le sens des textes, de produire des écrits riches et qui font sens pour les étudiants. Ces derniers développeront leur esprit critique, ce qui leur permettra de privilégier la forme langagière la plus appropriée à leur projet de communication. En outre, ce cours mettra en lumière les inférences par le biais de diverses stratégies de lecture.

b) **Littérature générale (35h) :**
Le roman constitue un formidable laboratoire accélérant la connaissance de l'humain, permettant d'accéder à une pluralité d'« être au monde » et de niveaux de conscience, inaccessibles en temps réel. Au détour des enjeux importants de *participation* et de *mise à distance* qui sous-tendent la problématique de la lecture littéraire en classe de français, ce sera ici la question du temps romanesque qui retiendra notre attention. Cette notion constituera le cadre du cours, lequel s'intéressera non seulement aux outils langagiers permettant la représentation du temps dans l'énonciation fictionnelle (vs factuelle), mais permettra également d'aborder l'anti-utopie, sous-genre transversal à différents types de discours, qui permet au lecteur de voyager dans des temps parallèles ou futurs fictionnels. Nous verrons par ce biais générique comment la fiction s'avère un puissant révélateur d'une époque.

c) **Littérature de jeunesse (20h) :**
Ce cours tend à rendre l'étudiant, futur professeur de français, compétent, autonome et apte à sélectionner des œuvres de qualité éditées en littérature de jeunesse. Un bref historique de l'édition jeunesse, avec un état des lieux à l'heure actuelle, constituera l'axe essentiel de l'activité d'apprentissage.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

a) <u>Outils de la langue</u>
Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser le contenu des textes à dominante descriptive ou narrative : lieu, temps, actions, personnages, … afin d'en extraire les caractéristiques et les sens explicite, semi-implicite et implicite.

b) <u>Littérature générale</u>
Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :
- développer un esprit critique quant à la question de la représentation du temps dans des œuvres de fiction ;
- de se doter d'une culture historique quant à l'évolution de l'anti-utopie ;
- de repérer les différents indices temporels dans des énoncés fictionnels et factuels ;
- de nuancer la valeur de temps verbaux utilisés en divers contextes d'énonciation ;
- de mettre en œuvre des cercles de lecture transposables dans les classes du secondaire inférieur ;
- de composer un compte rendu critique (nourri des lectures effectuées durant l'année) d'une œuvre anti-utopique publiée en littérature de jeunesse.

c) <u>Littérature de jeunesse</u>

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- mieux appréhender les arcanes de l'édition jeunesse ;
- de porter un regard critique sur ce vaste champ ;
- sélectionner des œuvres éditées dans des secteurs « jeunesses » en fonction des compétences qu'il désire travailler et des objectifs qu'il poursuit ;
- mettre en réseau des textes d'un même auteur et évaluer cette pratique pédagogique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Pour chacune des trois parties qui composent l'activité, une bibliographie / sitographie et un programme de lecture seront mis à la disposition de l'étudiant en début de formation.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 3)	**60**	11 %	51 %	38 %				Report	51 %	38 %

Autres (à préciser) :
Un échec (moins de 10/20) dans l'une des parties de l'activité d'apprentissage entraîne l'échec de l'ensemble de cette activité pour l'UE FD3.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD3 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire 3 (y compris la didactique)
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 3) : *Structure et dynamique de cours de Philosophie et Citoyenneté*	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 67,5h (55h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

L'EPC ambitionne de former l'étudiant à une approche philosophique des enjeux et des pratiques de citoyenneté d'un point de vue juridique et institutionnel mais également en développant une sensibilité aux divers enjeux sociaux contemporains.

Deux parties constituent la FD3 d'EPC « Structure et dynamique du cours de philosophie et citoyenneté » :

Axe 1 - Eléments de philosophie politique (27,5 h présentielles) :

Afin de construire la notion de citoyenneté et d'État moderne, ce module questionne la relation entre la vérité, la légitimité et le pouvoir politique. C'est là l'occasion de problématiser et de conceptualiser des notions telles que « la relation », « la partie et l'ensemble », « le réalisme et l'idéalisme ». Différentes situations sont analysées : la tyrannie, les principes d'égalité et de liberté, l'affirmation et la reconnaissance de soi par l'avènement de la parole et du dialogue.
On envisage ensuite l'organisation politique selon différents niveaux, leurs modalités de décision et leurs enjeux : le village, la cité moderne, le monde globalisé mais également la différenciation des espaces sociaux (privé, commun, politique, décisionnel) et leurs systèmes de valeurs. L'interdépendance des citoyens nous invite enfin à évoquer les conditions d'une solidarité, les projets de coopération. Différents outils donnent l'occasion à l'étudiant de cheminer de façon critique, à se doter d'arguments en vue d'étoffer le débat politique et de façon concrète, de concevoir des projets didactiques à exploiter dans sa pratique professionnelle.

Axe 2 – L'imagination philosophique (27,5 h présentielles) :

Dans l'esprit du programme d'Education à la Philosophie et à la Citoyenneté, cette partie du cours sera orientée sur la question de l'imagination (comme ressource intellectuelle, outil pédagogique et levier citoyen ou politique).
Il s'agira donc de :

- Partir à la recherche des étonnements, les nôtres et ceux des élèves, et en dégager la puissance imaginative
- Apprendre à regarder le monde d'un œil différent
- Se jouer d'une perception ordinaire des choses, interroger les évidences, se laisser surprendre
- Développer une pensée métaphorique
- Comprendre les ressorts et les pouvoirs de l'imagination et de l'imaginaire
- Se nourrir de projets de société alternatifs
- Interroger les évolutions possibles de notre société

Ces thématiques seront traitées dans l'esprit du cours de philosophie et citoyenneté, en s'efforçant en particulier de mettre en évidence ses phases et les méthodes qui peuvent lui correspondre. Ainsi, parallèlement à un travail de réflexion théorique, une démarche didactique spécifique sera développée.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera capable de :
- développer les compétences et savoirs relatifs à l'éducation philosophique et éthique, à l'éducation au fonctionnement démocratique ;

- reconnaître la pluralité des formes de raisonnement, des conceptions du monde et par conséquent, la pluralité des normes et des valeurs ;
- fonder un raisonnement en appelant à des justifications historiques, littéraires et éthiques ;
- pouvoir argumenter une position en la situant dans une controverse ;
- en partant d'observations du quotidien de l'élève, déterminer et problématiser les grandes catégories et oppositions conceptuelles et culturelles qui structurent et déterminent nos façons de penser au quotidien ;
- entreprendre et de mener progressivement en autonomie un questionnement philosophique et plus largement à conduire une réflexion philosophique en milieu scolaire ;
- développer une pensée autonome et critique notamment lors des travaux de réflexion personnelle ou de lectures critiques d'ouvrages imposés ;
- participer de façon constructive et réfléchie aux débats menés en classe ;
- situer son rôle d'enseignant en EPC par rapport aux questions de société ;
- se montrer attentif à la vie culturelle, sociale et scolaire ;
- s'intéresser aux différentes représentations du religieux, de l'agnosticisme et de l'athéisme ;
- enrichir sa culture philosophique ;
- se positionner personnellement dans un débat de société ;
- transférer des questions philosophiques et citoyennes en une pratique pédagogique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programme du cours de philosophie et de citoyenneté pour le primaire et le secondaire inférieur-supérieur.

Axe 1 :
Etienne de La Boétie, De la servitude volontaire.
Tesson, Sylvain, Une vie à coucher dehors, Folio, 2012.
Democracity.
Village en jeu.
M.Conche, Les fondements de la morale, PUF, 1993.
L.François, Le problème de l'existence de dieu et autres sources de conflits de valeurs, L'académie en poche, 2017.
C.Fleury, La fin du courage, Le livre de Poche, 2010.
C.Fleury, Les Irremplaçables, Puf, 2015.

Axe 2 :
- FURNELLE, Vincent, De l'émerveillement enfantin à l'étonnement philosophique, Diotime, 2016.
- FURNELLE, Vincent, S'étonner, imaginer, philosopher : Comment développer un regard philosophique sur le monde ?, CECP, 2018.
- ORWELL, Georges, Hommage à la Catalogne, Ivrea, 1995.
- d'ERM, Pascale, Vivre plus lentement, Ulmer, 2010.
- GOURDON, Jessica, A Amsterdam, le quartier qui veut pirater la ville, Le Monde, 25.01.2018
- WORMS, Frédéric, Penser à quelqu'un, Flammarion, 2014.
- GROS, Frédéric, Désobéir, Albin Michel, 2017.
- MERLEAU-PONTY, Maurice, Gallimard, 1964.
- CALVINO, Italo, Le baron perché, Seuil, 1959.
- …

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 3)	**40**	30 %	35 %	35%				Report	35 %	35 %

Autres (à préciser) :
Un échec (moins de 10/20) dans l'une des deux parties de l'Activité d'Apprentissage EPC « *Structure et dynamique du cours d'EPC* » (Q1) entraîne l'échec de l'ensemble de l'activité.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le cours d'EPC étant une pratique, la présence et la participation au cours sont requises.

Haute École Charlemagne
Implantations : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC

Bachelier professionnalisant – Type court

☐ Bloc 1 ☒ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **FD4** Intitulé complet de l'UE : **Formation disciplinaire 4 (y compris la didactique)**	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Charlyne Audin (charlyne.audin@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :
- ***Français (partim 4)***
- ***Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 4)***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE
Compétence 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
Compétence 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes les dimensions.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation
Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du la gage verbal et non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement, …).
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
- Maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences (de faire preuve dans les préparations de leçons d'une réelle maîtrise des points de grammaire à enseigner et de pertinence quant à l'intégration de ceux-ci dans une séquence de français destinée aux élèves du secondaire inférieur).
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Actualiser ses connaissances et ajuster voire transformer ses pratiques.
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 4)	**60**					100 %			100 %	
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 4)	**40**				50 %		50 %	50 %		50 %

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD4 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire 4 (y compris la didactique)
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français (partim 4)	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 112,5h (90h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Trois parties composent l'activité d'apprentissage « français (partim 4) » :
outils de la langue, littérature générale et littérature de la jeunesse.

a) **Outils de la langue (35h)**

Ce cours vise à découvrir les arcanes des textes à dominante argumentative ou explicative. L'étude des structures langagières permet d'appréhender le sens des textes, de produire des écrits riches et qui font sens pour les étudiants. Ces derniers développeront leur esprit critique, ce qui leur permettra de privilégier la forme langagière la plus appropriée à leur projet de communication. En outre, ce cours mettra en lumière les inférences par le biais de stratégies de lecture.

b) **Littérature générale (35h)**

Axe 1

Quels sont les modes de relation entre une image et un texte ? L'image permet-elle une meilleure compréhension du texte et, à l'inverse, les mots sont-ils capables de « dire » les images, sans les contraindre, sans les trahir, autrement dit, sans réduire la sphère spécifique du langage iconique à celle de la linguistique ? Dans le cadre de ce cours, nous explorerons diverses pistes didactiques en étudiant les stratégies de lecture spécifiques que permet l'image une fois associée au texte. Du texte à l'image, de l'image au texte, nous étudierons comment certaines pratiques participent de la création d'un imaginaire singulier.

Axe 2

Comment articuler grammaire et poésie ? Quelles pratiques de la langue instaurer en classe pour renouer avec le sens même de la créativité linguistique ? Quel est le rôle de la poésie en société ? Est-elle un genre élitiste ? Le slam est-il différent de la parole poétique ? Le cours de littérature générale interrogera sociologiquement la place d'un genre aux multiples facettes dans notre monde et dans la vie d'une classe. Des ateliers d'écriture et de prise de parole publique (auxquelles la présence et la participation active de chacun sera requise) jalonneront tout le deuxième quadrimestre. Occasion pour les étudiants de réfléchir à leurs représentations de la langue et de tester pratiquement une ressource didactique importante pour leur profession future.

c) **Littérature de jeunesse (20h)**

Ce cours veut montrer les richesses de ces œuvres, et permettre aux étudiants de les exploiter judicieusement au sein d'une classe. Il veut aussi montrer le foisonnement des genres, des thématiques et des techniques narratives dans, plus spécifiquement, le roman pour adolescents. En effet, vu la production massive du secteur, il est important que l'étudiant sache poser un choix éclairé, qui corresponde au mieux aux objectifs visés, en accord avec les prescrits légaux. Le cours veut aussi étudier et analyser les auteurs et les maisons d'édition qui œuvrent pour une littérature de jeunesse de qualité.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

a) **Outils de la langue**

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- d'analyser le contenu des textes à dominante argumentative ou explicative : lieu, temps, actions, personnages,…afin d'en extraire les caractéristiques et les sens explicite, semi-implicite et implicite.
- d'utiliser les stratégies de lecture pour comprendre les sens littéral, inférentiel et personnel dans des textes ;

- de pratiquer une lecture active ;
- de travailler grâce à des techniques de lecture comme le dévoilement progressif, les cercles de lecture,…

b) **Littérature générale**

Axe 1

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :
- maîtriser les notions de dénotation et de connotation dans le cadre d'analyse d'images ;
- envisager les différentes stratégies de lecture de l'image associée au texte ;
- distinguer les différents modes rhétoriques du rapport texte-image ;
- produire une leçon où l'image constitue un auxiliaire de lecture.

Axe 2

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :
- porter un regard neuf sur l'offre des institutions culturelles permettant la prise de parole publique ;
- envisager la richesse d'une collaboration avec institution culturelle et s'intégrer dans la réflexion de la Coupole "Culture-Enseignement" du Pacte d'Excellence de la FWB ;
- pratiquer la langue dans un esprit créatif et démocratique.

c) **Littérature de jeunesse**

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :
- sélectionner des œuvres éditées dans des secteurs « jeunesses » en fonction des compétences qu'il désire travailler et des objectifs qu'il poursuit ;
- considérer la richesse des genres abordés au sein du roman pour adolescents et de voir en quoi ces genres permettent l'acquisition d'une culture littéraire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Pour chacune des trois parties qui composent cette activité d'apprentissage, une bibliographie / sitographie et un programme de lecture seront mis à la disposition de l'étudiant en début de formation.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (ateliers d'écriture, ateliers slam, sorties culturelles)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 4)	**60**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

- ⇨ Mise en place de travaux en remplacement des épreuves écrites présentielles : Différents travaux à rendre en fonction des diverses parties du cours de français (voir consignes diffusées par les titulaires).

  Vu les circonstances présentielles, il n'y aura pas d'évaluation de TJ, contrairement aux indications du dispositif initialement envisagé.

Un échec (moins de 10/20) dans l'une des parties de l'activité d'apprentissage entraîne l'échec de l'ensemble de cette activité pour l'UE FD4.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD4 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire 4 (y compris la didactique)
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 4) : *Structure et dynamique du cours de Philosophie et Citoyenneté*	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 67,5h (55h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

L'EPC ambitionne de former l'étudiant à une approche philosophique des enjeux et des pratiques de citoyenneté d'un point de vue juridique et institutionnel mais également en développant une sensibilité aux divers enjeux sociaux contemporains.

Deux parties constituent la FD4 EPC « Structure et dynamique du cours de philosophie et citoyenneté » :

Axe 1 - Faire société (27,5 h présentielles) :

Sur base de textes de référence, le cours développera une réflexion sur les enjeux politiques sous-jacents au cours de philosophie et citoyenneté. À distance du débat politique en tant que tel, il s'agira d'étudier les ressorts d'une conscience citoyenne, d'un engagement au sens large et d'une implication dans un projet de société. Comment une réelle participation citoyenne peut-elle être développée ? Comment cette citoyenneté peut-elle être mise en œuvre dans les gestes même du quotidien (pratiques de consommation, relation entre les genres, occupation du temps libre…) ? Afin d'éviter toute forme de prosélytisme, de militantisme, voire de moralisme, la réflexion et la démarche philosophique sera mise en évidence comme une garantie de sens critique.

En parallèle le cours veillera à transférer ces réflexions théoriques en des pratiques pédagogiques soucieuses de développer la conscience citoyenne des élèves.

Axe 2 - Les droits de l'Homme à l'épreuve (27,5 h présentielles) :

L'idéologie des Droits de l'Homme est au centre de ce module. Il s'agit de circonstancier son apparition, d'en souligner la modernité et l'évolution. Afin d'approfondir une réflexion critique sur l'idéal des droits de l'Homme, sa réalité aujourd'hui, son application difficile, il convient de questionner et d'analyser chacun des obstacles ou faiblesses rencontrés en analysant les discours discriminatoires, les différentes exclusions volontaires ou tacites, les formes de violence. Dans l'optique de mesurer l'efficacité des moyens dispensés à la mise en œuvre d'une plus grande humanisation, l'étudiant est invité à découvrir les différents chantiers existants de telle sorte à choisir avec ses classes, les possibilités d'un engagement citoyen concret et de l'outiller au mieux.
Plusieurs notions feront l'objet d'un questionnement philosophique approfondi : l'intégrité, la dignité, le sujet, l'autonomie, le souci de soi, le visage, l'amitié.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Les objectifs poursuivis par le cours sont d'amener les étudiants à :
- développer les compétences et savoirs relatifs à l'éducation philosophique et éthique, à l'éducation au fonctionnement démocratique ;
- reconnaître la pluralité des formes de raisonnement, des conceptions du monde et par conséquent, la pluralité des normes et des valeurs ;
- pouvoir argumenter une position en la situant par rapport à d'autres positions possibles ;
- expliciter et problématiser les grandes catégories et oppositions conceptuelles qui structurent et déterminent nos façons de penser au quotidien ;

- penser par soi-même tout en développant la part d'inventivité et de créativité indispensable dans une société démocratique ;
- systématiser une pensée critique et constructive concernant les discours tenus ;
- élaborer avec leurs pairs des espaces d'échanges où chacun éprouve le réalisme de sa pensée et l'importance de la coopération citoyenne.

L'étudiant sera capable de :
- entreprendre et de mener progressivement en autonomie un questionnement philosophique et plus largement à conduire une réflexion philosophique en milieu scolaire ;
- développer une pensée autonome et critique notamment lors des travaux de réflexion personnelle ou de lectures critiques d'ouvrages imposés ;
- participer de façon constructive et réfléchie aux débats menés en classe ;
- situer son rôle d'enseignant en EPC par rapport aux questions de société ;
- se montrer attentif à la vie culturelle, sociale et scolaire ;
- étudier différents modèles de projets de société ;
- enrichir sa culture philosophique et politique ;
- analyser les moteurs d'une participation citoyenne et d'un engagement dans un projet collectif ;
- conscientiser le fait que les gestes du quotidien sont porteurs de valeurs et impliquent des enjeux citoyens, voire politiques ;
- se positionner personnellement dans un débat de société ;
- transférer des questions philosophiques et citoyennes en une pratique pédagogique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programme du cours de philosophie et de citoyenneté pour le primaire et le secondaire inférieur-supérieur.

Axe 1 :
C.I.D.E. et D.U.D.H.
F. De Smet et T. Bouuaert, Les droits de l'Homme. Une idéologie moderne.
E. Levinas, Ethique et infini.
Les chiffres de l'immigration, Myria, 2017.
F. De Smet, La marche des ombres, Espace de libertés, 2016.
Interview de Ken Loach et film, « Moi, Daniel Blake ».
J. Lafleur, 21 questions que se posent les Belges sur l'immigration, Ulg Cedem.
Un ouvrage relatif à l'histoire de la philosophie.
Une anthologie de textes philosophiques.
(…)

Axe 2 :
De Certeau, Michel, L'invention du quotidien.
Castoriadis, Cornelius, Le monde morcelé, La montée de l'insignifiance.
D'Erm, Pascale, Vivre plus lentement.
Orwell, Georges, Hommage à la Catalogne.
Gros, Frédéric, Désobéir.
Weber, Max, Le savant et le politique.
Woolf, Virginia, Une chambre à soi.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 4)	**40**				50 %		50 %	50 %		50 %

Autres (à préciser) :

⇨ Un examen oral évaluera l'ensemble de l'épreuve en session. Cet examen oral durera 10 à 15 minutes par étudiant.

Quant au travail journalier, des travaux à domicile sont réalisés, et supervisés par les titulaires.

Un échec (moins de 10/20) dans l'une des deux parties de l'Activité d'Apprentissage EPC « *Structure et dynamique du cours d'EPC* » (Q2) entraîne l'échec de l'ensemble de l'activité.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le cours d'EPC étant une pratique, la présence et la participation au cours sont requises.

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☒ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **UE FG** Intitulé complet de l'UE : **Formation Générale**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Vincent Furnelle (vincent.furnelle@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Initiation aux arts et à la culture (A/B)***
- ***Sociologie et politique de l'éducation (A)***
- ***Formation à la neutralité (A)***
- ***Notions d'épistémologie des disciplines***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle,
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel',
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre,
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art , aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel,
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence,
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images.
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (la Culture).
- D'expliquer les sources socio-historiques de l'organisation de l'enseignement en Belgique.
- D'identifier les acteurs, les institutions, les enjeux sociaux et l'organisation de l'enseignement en Communauté Française,
- D'exposer les principales théories sociologiques relatives à l'éducation (reproduction sociale, auto-sélection, piège scolaire, ...)
- Associer à chaque pédagogue abordé son (ses) idée(s) principale(s).
- Comprendre des enjeux passés et actuels dans le monde de l'éducation (de l'enseignement) et de faire des liens entre ces différents enjeux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Initiation aux arts et à la culture (A/B)	**40**		50 % * 50 % *						50 % * 50 % *	
Sociologie et politique de l'éducation	**40**		100 %						100 %	
Formation à la neutralité	présentiel									
Épistémologie des disciplines	**20**		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :
* IACU (visites) : 50% travail à remettre - IACA : 50 % examen écrit

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG Intitulé complet de l'UE : Formation Générale	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Initiation aux arts et à la culture		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 30h (27h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Explorer, comprendre (la Culture-la culture)- cours, ateliers, visites
- S'approprier des contenus et des langages pour caractériser, analyser les arts et la Culture (la culture).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle,
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel',
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre,
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art , aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel,
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence,
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images.
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (la Culture).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Des ouvrages d'Art, dossiers pédagogiques, revues, CD seront à la disposition des étudiants (en classe) en relation avec le thème abordé.
Une liste de sites à découvrir sera également fournie à la fin de chaque séquence.
La bibliothèque de l'école propose des livres de référence récents.
Ressources documentaires : dossiers pédagogiques, fiches pédagogiques en lien avec les visites et cinéma.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Initiation aux arts et à la culture (A/B)	**40**		50 % * 50 % *						50 % * 50 % *	

Autres (à préciser) :
* IACU (visites) : 50% travail à remettre - IACA : 50 % examen écrit

NB : L'évaluation peut faire l'objet d'un amendement entre le professeur et les étudiants.

Les visites effectuées dans le cadre de ce cours sont obligatoires. Dès lors, la présence de chaque étudiant est requise et peut être prise en considération dans l'évaluation.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG Intitulé complet de l'UE : Formation Générale	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Sociologie et politique de l'éducation		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 30h (24h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours est organisé en quatre parties. La première expose les fondements de l'analyse sociologique et de l'analyse politique. La seconde développe les théories sociohistoriques de la naissance du système institutionnel d'éducation au XIXème siècle en lien avec l'émergence des catégories sociales de l'enfance et, au XXème, de l'adolescence. Il expose également les éléments historiques fondant les formes contemporaines de l'organisation de l'éducation en Belgique. La troisième partie reprend les analyses concernant les valeurs de l'école et les théories relatives à la question de la Reproduction sociale et scolaire. Elle envisage également la « classe » comme lieu de relations sociales. La quatrième et dernière partie développe la structure institutionnelle actuelle de l'enseignement en Communauté Française, les tendances de fond de l'évolution de l'enseignement et les grands débats en cours dans l'enseignement (redoublement, mixité, neutralité, …).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

En fin de cours, l'étudiant devrait être capable :
- d'expliquer les sources socio-historiques de l'organisation de l'enseignement en Belgique.
- d'identifier les acteurs, les institutions, les enjeux sociaux et l'organisation de l'enseignement en Communauté Française,
- d'exposer les principales théories sociologiques relatives à l'éducation (reproduction sociale, auto-sélection, piège scolaire,...)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ARIES P., *L'Enfant et la Famille sous l'Ancien Régime*, 1960
BECKER H., *Outsiders-une étude de la déviance*, Métailler, 1997
BOUDON, R. *L'inégalité des chances*, Arman Collin, 1973
BOURDIEU P. *La Distinction, critique sociale du jugement*, Minuit, 1979
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *Les héritiers* – Les étudiants et la culture, Minuit, Paris, 1964.
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *La reproduction* - Eléments pour une théorie du système d'enseignement, Minuit, 1970.
BREMOND J., GELEDAN A., *Dictionnaire économique et social*, Hatier, Paris, 1990,
CAPUL J-Y., GARNIER O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, 1999, p.281.
CRAHAY M., *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*, De Boeck, 2012
DE COSTER M., BAWIN B., PONCELET M., *Introduction à la sociologie*, De Boeck, 2001, p.234.
DE SINGLY F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Editions Nathan université, Sociologie, n° 37, 1997, 126p.
DELCOURT J., Syllabus de « Sociologie de l'éducation », UCL. 1986,
Dictionnaire de la sociologie, Larousse, Essentiels, 1990
DRAELANTS H, DUPRIEZ V., MAROY C. *Le système scolaire*, dossier du Crisp n°59, Bruxelles, 2003
DURAND, J.P., WEIL R., *Sociologie contemporaine*, Vigot, 1989
DURKHEIM E., 1893, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1973
GAUCHET M., *L'école à l'école d'elle-même – contraintes et contradictions de l'individualisme démocratique*, le débat, n°37, novembre 1985, pp.55-86.
GELLNER E., *Nations et nationalisme*, Payot, Paris, 1989.

HALBERSTAM David, 1995, *Les fifties –La révolution américaine des années 50*, Seuil, Paris, pp.352-353.
MONTULET B., 2002-2003 *Introduction à la Sociologie*, candidature en Droit, FUNDP, 174 p.
MORIN E, *Enseigner à vivre, Manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud, 2014
REA A., JACOBS D., suppléant MONTULET B., *Introduction à la sociologie*, Syllabus 2006-2007, ULB,
STOETZEL J, *Les valeurs du temps présent, Une enquête européenne*, PUF, Paris, 1992
THELOT C., *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale,* Paris, Dunod, 1982
VAN HAECHT A., *L'école à l'épreuve de la sociologie – Questions à la sociologie de l'éducation*, De Boeck, 1998
VOYE L., *Sociologie - Construction du monde, construction d'une discipline*, de BOECK, 1998

Autres sources :

CRISP : http://www.actionnariatwallon.be/VocPol/vocpol.asp?terme=pilier
http://www.enseignement.be/index.php?page=24547&navi=45
www.agers.cfwb.be/download.php?do_id=1624&do_check=
Sciences Humaines, « « L'école en débat. Quelles politiques pour l'éducation ? », n° 153, Octobre 2004.
Sciences Humaines, « Pourquoi Apprendre », Numéro spécial n°230S, Octobre 2011.
D.C., Education, recherche et formation mobilisent près de 7 milliards d'euros, *Prof*, n°11, septembre 2011, p.40.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sociologie et Politique de l'éducation	**40**		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :
En vue d'assurer un niveau d'acquisition de compétence correct, l'examen s'effectue sur 23 points. Une note de 13/23 équivaudra à un 10/20 comme note finale du cours. Les précisions sur le système d'évaluation seront expliquées lors des séances de cours.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG Intitulé complet de l'UE : Formation générale	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Formation à la neutralité		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 20h (20h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours de neutralité vise à informer les futurs enseignants des aspects légaux liés à la profession en matière de neutralité. Cette information se double d'une réflexion critique menée sur la base d'éléments décrétaux, historiques et philosophiques en vue de sensibiliser l'étudiant à une pédagogie humaniste soucieuse de pluralisme et de tolérance.
- Approche historique et philosophique de l'organisation démocratique de la société et du principe de laïcité ;
- Analyse de la répercussion des principes démocratiques sur le projet et l'organisation sociétales et scolaires (comparaison entre la Belgique et la France) ;
- Présentation et analyse critique des divers textes de loi et des 2 décrets (1994, 2003) organisant la neutralité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise en perspective de ces textes par l'évocation de débats contemporains ;
- Mise en situation (travail de groupe) : analyse d'une situation concrète mettant en jeu la question de la neutralité dans l'enseignement et présentation orale à la classe (une partie du travail de réflexion par groupe s'effectuera en autonomie pour des raisons évidentes d'organisation).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

La formation à la neutralité vise à former les intervenants de l'enseignement aux exigences des décrets affirmant et organisant la neutralité de l'enseignement officiel et officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1994, 2003) et aux "grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne". L'information juridique, politique, historique et philosophique fournie engagera une réflexion critique sur les objectifs et enjeux démocratiques. Le futur enseignant sera en outre sensibilisé à la nécessité de développer au sein de sa propre pratique professionnelle une démarche pédagogique visant à réaliser ces objectifs (souci de diffuser une information critique, tolérance et promotions des droits, libertés et valeurs démocratiques tels que définis dans la Constitution et les divers textes relatifs aux droits de l'homme). Il devra au final adopter une attitude "neutre", garantie indispensable d'un projet scolaire et sociétal démocratique.

Compétences visées :
- "Être informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux en référence" ;
- "Entretenir avec l'institution, les collègues et les parents des relations de partenariat efficace" ;
- "Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle".

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

"La neutralité n'est pas neutre !", N. Geerts, éd. La Muette, 2011.
"Histoire de la laïcité en Belgique", H. Hasquin.
"Qu'est-ce que la laïcité?" Catherine Kintzler, Vrin.
"Les cours philosophiques revisités: une utopie ?", V. Dortu, éd. ULg.
Moniteur belge et textes fondateurs organisant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (http://enseignement.be/index.php?page=25230&navi=12) ; projets pédagogiques des différents réseaux

d'enseignement ; extraits de presse ; articles scientifiques ; extraits d'ouvrage ; outils pédagogiques permettant de réfléchir et de diffuser les valeurs démocratiques ; divers documents vidéos, etc.
La bibliographie sera détaillée lors du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (projection commentée de documentaires vidéos)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Formation à la neutralité	présentiel									

Autres (à préciser) :
Il n'y a pas d'examen. L'évaluation porte sur la présence au cours et la participation aux activités proposées (travaux de groupe, réflexions, exposés, synthèses, …)

La présence et la participation au travail de fin de formation sont obligatoires ; elles constituent le critère d'obtention du certificat attestant que la formation a bien été suivie.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☒ Autre (sans objet)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG Intitulé complet de l'UE : Formation générale	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Notions d'épistémologie des disciplines		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Mise en place d'une réflexion philosophique autour de la notion générale de "connaissance" et sur la manière dont l'Homme construit ses savoirs.
Evocation illustrée de grands moments de l'histoire de la pensée occidentale déterminant les conceptions des démarches en vue de connaître et de rechercher la vérité.
Nourrir en parallèle une réflexion critique à propos des sciences d'aujourd'hui : méthodes, unicité ou diversité des récits et modèles, relation et communication entre les savoirs, outils, limites des champs d'investigation, des explications, crises, révolutions, vulgarisation et enseignement.
Lecture critique d'articles ou d'extraits de textes illustrant le questionnement épistémologique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Objectifs du cours :
Construire une interrogation philosophique autour des notions générales de "vérité" et de "connaissance" et, dans ce cadre, mener une réflexion critique autour de la science, de ses méthodes, de ses évolutions et de ses limites.

Compétences à atteindre en tant que « praticien réflexif » :
- faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde culturel ;
- s'interroger sur le statut épistémologique des différentes disciplines du savoir étudiées ;
- entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir ; être conscient de l'importance de remettre régulièrement en question ses connaissances et ses pratiques et de les actualiser.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Documentaire vidéo)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Lecture conseillée: Jean Marc Lévy-Leblond, "À quoi sert la science", coll. petites conférences, éd. Bayard, Paris, 2008.
G. Hottois, "De la Renaissance à la Postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine", De Boeck Université, 2002.
E. Delruelle, "Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault", De Boeck, 2006, Bruxelles.
L. Couloubaritsis, "Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme", De Boeck, Bruxelles, 2003.
G.Fourez, Apprivoiser l'épistémologie, De Boeck, 2003.
J.Cl. Verhaeghe, Pratiquer l'épistémologie, un manuel de formation pour les maîtres et formateur, De Boeck, 2004.

Recueil de textes de divers penseurs sur l'épistémologie et la philosophie des sciences (G. Bachelard, K. Popper, Th. Kuhn, A. Einstein, I. Stengers, J-M Lévy-Leblond,…)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Épistémologie des disciplines	**20**		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :
…

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☒ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **CP5** Intitulé complet de l'UE : **Compétences pédagogiques n°5**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☐ Non ☒ Oui (UE AIP3)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

1) ***Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et la détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation***
2) ***Étude critique des grands courants pédagogiques***
3) ***Élaboration du projet professionnel***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

La compétence n°2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
La compétence n°4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
La compétence n°5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
La compétence n°6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Différenciation, orthopédagogie	**40**						100 %			100 %
Étude critique grands courants pédagogiques	**40**					100 %			100 %	
Élaboration du projet professionnel	**20**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP5 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°5	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et la détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 30h (24h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Chapitre 1. Qu'est-ce que la différenciation des apprentissages ? Pourquoi différencier ?
Chapitre 2. Les difficultés d'apprentissages ou « Quels sont les aspects motivationnels et cognitifs des difficultés d'apprentissage ? Quel est le rôle des pratiques d'enseignement ? » (Pelgrims & Cebe, 2010)
Chapitre 3. Différencier… Sur base de quelles informations ?
Chapitre 4. Trois modèles pour penser ses pratiques de différenciation
Chapitre 5. L'organisation de la classe différenciée ou « Comment concevoir la différenciation simultanée ? »
Chapitre 6. Différencier… en fonction de quoi ? Quels sont les cadres de référence qui permettent de penser la différenciation ?
Chapitre 7. Enseignement spécialisé, développement atypique et notions d'orthopédagogie.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Les étudiants seront capables :
- de construire un dispositif d'enseignement différencié

- adapté à une séquence d'enseignement mise en place lors d'un stage dans une classe de l'enseignement général, technique, professionnel, spécialisé ou primaire,
- présenté sous la forme d'une préparation de séquence écrite dans laquelle les moments différenciés sont clairement identifiés,
- comprenant des éléments significatifs de différenciation: respectant un maximum de critères du schéma organisateur de la différenciation, s'inscrivant dans une séquence que l'on peut rapprocher de celle de Meirieu ou de Beckers et Simons, planifiée précisément et concrètement;

- de l'utiliser sur le terrain dans la mesure du possible ;
- de l'analyser par écrit en regard de la théorie de la différenciation des apprentissages vue au cours ;
- d'épingler par écrit les forces et les faiblesses du dispositif prévu au niveau de l'efficacité présumée de la séquence et en regard des critères de différenciation. Le cas échéant pouvoir proposer des améliorations pertinentes au dispositif.

Méthodes :
Les objectifs visés au niveau des savoirs et des compétences seront travaillés au cours comme suit:

- Alternance de travaux individuels (lectures), de travaux de groupes, d'ateliers, de moments de structuration et d'exposés
- Mise en œuvre de pratiques, d'outils/moyens afin de favoriser la différenciation.
- Réflexion et analyse à partir de situations d'enseignement/apprentissage de différenciation observées et/ou menées lors des stages.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Films d'expériences de différenciation menées par des étudiants et des enseignants chevronnés; films montrant des difficultés d'apprentissage)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Agers (2006). L'enseignement spécialisé. Pour qui ? Pourquoi ? Tables rondes, 5.
Anderson, J.R. (1995). Cognitive psychology and its implications (4th ed.). New-York: Freeman and Co.

Anderson, J.R. (1993). Rules of the mind. Hillsdale, NJ : Erlbaum.
Anderson, J.R. (1983). The architecture of Cognition. Cambridge, MA: Harvard University Press.
Beckers, J. (2006). Accompagnement professionnel et pratiques évaluatives, Capaes 2006-2007. Notes de cours non publiées. Liège : Université de Liège.
Beckers, J. (2004). Formation « Enjeux des compétences », IFC. Notes non publiées. Liège : Ulg.
Beckers, J., & Simons, G. Outils pour gérer l'hétérogénéité des élèves au cours de langues étrangères : synthèse critique d'une recherche-action menée avec de jeunes enseignants. Liège : Ulg.
Bee, H., & Boyd, D. (2007). Les âges de la vie ; Psychologie du développement humain (3ème éd). Saint-Laurent : ERPI.
Bouffard, Th., & Vezeau, C. (2010). Intention d'apprendre, motivation et apprentissage autorégulé : le rôle de la perception de compétence et des émotions. In M. Dutrévis, & M. Crahay (Eds.). Psychologie des apprentissages scolaires (pp. 65-84). Bruxelles : De Boeck.
Bourgeois, E. (2011). La motivation à apprendre. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre (pp. 235-254). Paris : Puf.
Bourgeois, E. (2003). Les styles d'apprentissage en formation : enjeux théoriques, épistémologiques et pratiques. Savoirs, 2(2), p. 29-41.
Brossart, L. (2005). Le rapport au savoir n'est pas une réponse, c'est une façon de poser le problème. Entretien avec Bernard Charlot. Vie pédagogique, 135.
Campo, A., Dieu, V., Vanhoof, J., & Verdin, M. (2009). Outils diagnostiques et stratégies de remédiation au service de La maîtrise des langues étrangères. Rapport final de recherche. Sous la direction de J. Beckers, & G. Simons. Liège : Université de Liège.
Campo, A., Dieu, V., Vanhoof, J., & Verdin, M. (2009). Outils diagnostiques et stratégies de remédiation au service de La maîtrise des langues étrangères au 1er degré du secondaire. Dossier pédagogique. Sous la direction de J. Beckers, & G. Simons. Liège : Université de Liège.
Caron, J. (2003). Apprivoiser les différences. Guide sur la différenciation des apprentissages et la gestion des cycles. Montréal : Les Editions de la Chenelière.
Chapelle, G. (2010). Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage. Bruxelles : Agers.
Chartier, D. (2003). Les styles d'apprentissage : entre flou conceptuel et intérêt pratique. Savoirs, 2(2), p. 7-28.
Choukart, D., et al. Enseignant, mon nouveau métier dans l'enseignement spécialisé organisé par la Communauté française. Bruxelles : Agers
Crahay, M. (1999). Psychologie de l'éducation. Paris : Puf.
Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (1997). Communauté française de Belgique. Moniteur belge.
Croizet, J.-C. (2011). Les préjugés sur la réussite et l'échec. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre (pp. 197-210). Paris : Puf.
Delmée, P., & Moreau, C. (2009). L'intégration, une lame de fond. Dossier 1. Prof, 3, pp. 12-23.
Delsarte, J.-F., & Duray, D. (2010). L'enseignement spécialisé et sa guidance en Communauté française, Guide à l'intention des parents. Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé et Conseil supérieur de la guidance P.M.S.
Descampe, S., Robin, F., & Tremblay, Ph. (2007). Pratiques de pédagogie différenciée à l'école primaire. Bruxelles : Agers
Dutrévis, M., Toczek, M.-C., & Buchs, C. (2010). Régulation sociale des apprentissages scolaires. In M.Dutrévis, & M. Crahay (Eds.). Psychologie des apprentissages scolaires (pp. 86-110). Bruxelles : De Boeck.

Fayol, M. (2011). Un esprit pour apprendre. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre (pp. 59-74). Paris : Puf.
Fayol, M. (2011). Difficultés et troubles des apprentissages. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre (pp. 103-114). Paris : Puf.
Galand, B. (2011). Avoir confiance en soi. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre (pp. 255-268). Paris : Puf.
Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). Enseignement explicite et réussite des élèves. La gestion des apprentissages. Bruxelles : De Boeck.

Grégoire, J. (2000). L'évaluation clinique de l'intelligence de l'enfant. Théorie et pratique du Wisc-III. Sprimont : Mardaga
Grégoire, J. (1999). Que peut apporter la psychologie cognitive à l'évaluation formative et à l'évaluation diagnostique ? In B. Noël, & Ch. Depover (Eds.), L'évaluation des compétences et des processus cognitifs (pp. 17-34). Bruxelles : De Boeck.
Jardon, D. (2009). Syllabus de pédagogie générale, Cours destiné aux étudiants de 1E Littéraire Français Morale. Liège : Haute Ecole Charlemagne.
Kahn, S. (2010). Pédagogie différenciée. De Boeck : Bruxelles.
Le premier degré en douze questions. Brochure réalisée à l'initiative du Ministre Pierre Hazette, Ministre de l'enseignement secondaire et de l'enseignement spécial. Site : Enseignement.be
Pelgrims, G., & Cèbe, S. (2010). Aspects motivationnels et cognitifs des difficultés d'apprentissage : le rôle des pratiques d'enseignement. In M. Crahay & M. Dutrévis (Eds.), Psychologie des apprentissages scolaires (pp.111-135). Bruxelles : De Boeck.
Perrenoud, Ph. (2008). Pédagogie différenciée. Des intentions à l'action (4è édition). Issy-les-Moulineaux : ESF.
Przesmicky, H. (2004). La pédagogie différenciée. Parie : Hachette Education.
Pierret-Hannecart, M., & Pierret, P. (2003). Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui. Bruxelles : De Boeck (pp. 83-91)
Viau, R. (2004). La motivation : condition au plaisir d'apprendre en contexte scolaire. Extrait de la conférence inaugurale du 3ème Congrès des Chercheurs en Education. Bruxelles : Communauté française

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Différenciation, orthopédagogie	**40**						100 %			100 %

Autres (à préciser) :
…

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La base de l'examen oral est une approche critique du travail dirigé construit par l'élève individuellement durant les séances de cours. Le travail dirigé, rédigé au format prescrit sera remis à l'enseignant 7 jours ouvrables avant la date d'examen telle que publiée dans les horaires.

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP5 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°5	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Étude critique des grands courants pédagogiques		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 30h (24h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Les égalités d'accès, des chances, de traitement et des acquis + critiques.
- Critiques des méthodes d'enseignement (expositive, conditionnement et active).
- Critiques des styles d'enseignement (autoritaire, démocratique et laisser-faire).
- Critiques de la pédagogie par compétences.
- Critiques de l'enseignement démocratique, des écoles alternatives, Freinet, Montessori …
- Critiques de … sujets en fonction de l'actualité

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Choisir, articuler et varier ses pratiques pédagogiques et méthodes d'enseignement.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux de référence.
- Mettre en place des pratiques démocratiques et de citoyenneté.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Crahay, M. (2000). « L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances et l'égalité des acquis. », Bruxelles : de boeck.
- Hirtt, N. (2009, septembre). L'approche par compétences : une mystification pédagogique. Consulté le 14/10/2013, disponible sur www.ecoledemocratique.org, 34 pages (cet article a été publié dans « L'école démocratique », n°39, septembre 2009).
- Crahay, M. (2006, janvier-mars). Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation. Revue française de pédagogie, 154, 97-110.
- Réf électronique : Marcel Crahay, « Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation », Revue française de pédagogie (en ligne), 154, janvier-mars 2006, mis en ligne le 01 mars 2010, consulté le 14 septembre 2013. URL : http://rfp.revues.org/143
- Questions à la Une, Echec scolaire : notre enseignement est-il discriminatoire ? L'école de la réussite est-elle possible ?, Documentaire (DVD), RTBF, 19 septembre 2007, 55 min.
- Questions à la Une, L'école gratuite ? – Mixité à l'école, Documentaire (DVD), RTBF, 4 septembre 2013, 99 min 05.
- Die Welle (La vague), film (DVD), Dennis Gansel, Allemagne, 2008, drame, 108 min.
- Le Grain asbl, Le jeu du Mobil Social, (jeu de société), 1975 – fiche modifiée le 2 mars 2010.
- Documents traitant des sujets liés à l'actualité

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Débats)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Étude critique grands courants pédagogiques	**40**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen écrit en session : Travail individuel à envoyer par mail (muriel.lecoq@hech.be) => Travail de recherche au sujet des avantages, points communs, différences... de méthodes d'enseignement et d'apprentissage et pédagogies. Avec un choix de 2 questions à traiter parmi 3 ou 4 proposées.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP5 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°5	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Élaboration du projet professionnel		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours tente d'aider l'étudiant à réaliser une auto-évaluation juste de sa personne et de son enseignement afin de développer un sentiment d'efficacité personnelle.
En effet, comme l'a étudié Bandura (1993), « la croyance en son efficacité personnelle a de fortes répercussions sur l'explication des échecs. Une personne qui a un fort sentiment d'efficacité personnelle cherche à tirer une leçon de ses erreurs, alors qu'une personne ayant un faible sentiment d'efficacité personnelle interprète l'échec comme un désastre ».

Nous proposerons un dispositif d'enseignement abordant de multiples facettes auxquelles sont soumis les jeunes enseignants :

- Quelle image ai-je de moi-même, comment est-ce que je me perçois en tant qu'enseignant (forces et faiblesses) ?
- Où et comment postuler ?
- Comment rédiger un CV et lettre de motivation pouvant me différencier d'un autre candidat ?
- Que signifie réellement enseigner, quels devoirs ?
- Comment les autres jeunes enseignants gèrent-ils leur entrée dans le métier ?
- Comment ai-je évolué durant ma formation ?
- Comment voudrais-je évoluer en tant qu'enseignant ?
- Comment vais-je continuer à me former ?

Une programmation détaillée permettra aux étudiants de planifier leur travail. Chaque séance de cours abordera une question particulière en lien avec le métier d'enseignant. La réponse produite par l'étudiant en classe ou en toute autonomie contribue à l'élaboration de son projet professionnel.

Le dispositif proposé se veut interactif en intégrant les apports des étudiants et en induisant les informations théoriques nécessaires. La réalisation des travaux demandera une démarche active et investie basée sur des travaux de groupe, des échanges de pratiques, des débats ainsi que des lectures et travaux personnels.

Sera également abordée la question du pacte pour un enseignement d'excellence : présentation et réflexions sur les conséquences de cette réforme sur le métier d'enseignant.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de définir les contours de son identité d'enseignant en tenant compte

- des différentes facettes qui composent son métier,
- de ses connaissances relatives à l'enseignement et de l'apprentissage,
- des enseignements qu'il a retirés de ses pratiques professionnelles,
- de l'image du métier et de l'image de lui dans le métier, images qu'il a façonnées grâce aux rencontres et situations professionnelles,
- aux projets d'action professionnelle qu'il se donne à court, moyen et long terme.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Débuter dans l'enseignement de F. Clerc, Hachette éducation, Paris, 1998.
Manuel pour l'enseignant (même débutant) de F. Muller, l'Etudiant, Paris, 2005.
Le portfolio de développement professionnel continu de Richard Desjardins, Montréal, 2001
La revue « Cahiers pédagogiques » sur les débuts dans le métier d'enseignant.
Le site enseignement.be

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (dispositif d'apprentissage hybride, tutorat à distance)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Élaboration du projet professionnel	**20**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
…

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☒ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **AIP3** Intitulé complet de l'UE : **Activités d'intégration professionnelle n°3**	
ECTS : 20	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 4 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (AIP2)		
Corequis : ☐ Non ☒ Oui (CP5)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Martine Muselle (martine.muselle@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :
1) ***Stages pédagogiques***
2) ***Ateliers de formation professionnelle***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Compétence 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Compétence 2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Compétence 3 : Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme un acteur social et culturel au sein de la société.
- Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Compétence 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissages qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Compétence 7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.

- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de références.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents et ressources pédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décret, socles de compétences, programmes, référentiels) pour construire une action réfléchie.
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des apprenants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	**85**				100 %			Report		
Ateliers de formation professionnelle	**15**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
Pour les stages pédagogiques, le *Conseil de classe didactique* ne procèdera en aucune façon à une moyenne des notes obtenues en stage dans les deux disciplines d'enseignement (Français / EPC) pour apprécier la note didactique globale. Les stages doivent en effet être réussis au sein des **deux disciplines** pour que l'UE puisse être validée.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°3	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stages pédagogiques		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 300h (300h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Cette activité d'apprentissage prévoit trois stages :

- 1e stage dans l'enseignement technique **et** professionnel (enseignement qualifiant) **OU** dans l'enseignement secondaire inférieur général ou technique de transition.
- 2e stage dans l'enseignement spécialisé.
- 3e stage dans l'enseignement secondaire inférieur général ou technique de transition **OU** dans l'enseignement technique **et** professionnel (enseignement qualifiant).

Quelques balises concernant l'organisation des stages (notez que ces balises seront rappelées et développées dans un document intitulé "**Vade Mecum des stages"** ainsi que **la convention de stage**, tous deux distribués en début d'année académique que vous êtes tenus de respecter) :

- Comme pour les stages précédents, vous recherchez vos lieux de stage en toute autonomie.
- En ce qui concerne le stage dans l'enseignement qualifiant, vous presterez, dans la mesure du possible, la moitié des heures dans l'enseignement technique, l'autre moitié dans l'enseignement professionnel.
- Votre stage dans l'enseignement spécialisé doit être presté dans la forme 3 et/ou dans la forme 4. Au sein de ces formes d'enseignement, vous vous adresserez, de préférence à des élèves qui relèvent du type 1 (adolescents atteints d'arriération mentale légère) ou du type 3 (adolescents atteints de troubles du comportement et de la personnalité) ou du type 4 (adolescents atteints de déficiences physiques).
- Pour chaque semaine de stage dans l'enseignement qualifiant et général, il vous est demandé de prester 18 heures d'enseignement minimum c'est-à-dire 10 heures de Français et 8 heures d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté.
- Dans l'enseignement spécialisé, vous presterez 14 heures d'enseignement minimum c'est-à-dire 8 heures de Français + 6 heures d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté.
- Pour les stages dans l'enseignement qualifiant et l'enseignement général, il vous est demandé de réaliser obligatoirement (au minimum) 2 heures d'observation par discipline d'enseignement dans les classes dont vous aurez la responsabilité.
- Ces trois stages actifs sont évalués sur la base de rapports d'observation rédigés par vos maîtres de stage et par les professeurs de la H.E. La synthèse de ces rapports est élaborée et discutée dans le cadre des conseils didactiques.
- Des documents sont à remettre et/ou à compléter avant chaque stage : des lettres à l'attention de vos maîtres de stage et à la Direction de l'établissement qui vous accueillent, une demande d'affectation de stage, une convention de stage, un horaire pour chaque stage remis trois jours ouvrables avant le début officiel des stages.
- Toute heure de stage prestée doit être soutenue par une préparation en bonne et due forme, sans faute d'orthographe, selon le canevas enseigné, à savoir la méthodologie de la leçon, les documents-élèves et leur corrigé.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de références.

- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- Collaborer à la réalisation de partenariat engagé entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents et ressources pédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décret, socles de compétences, programmes, référentiels officiels) pour construire une action réfléchie.
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des apprenants et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des apprenants.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Vade Mécum des stage, lettres à l'attention des maitres de stage et des directions d'établissement, horaire de stage, convention de stage, canevas de préparation de leçons, programmes et référentiels)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cliquez ici pour taper du texte.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Stages)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	**85**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
Dans la section littéraire, la validation des stages est conditionnée par les éléments suivants :
- 8 semaines de stage ;
- au moins une visite de stage et/ou une évaluation du mds pour les deux premières semaines de stage du dernier stage ;
- des préparations finalisées remises aux mds 2 jours ouvrables avant le début du dernier stage (cf. Convention de stage).

L'étudiant en difficulté pourrait présenter des leçons à défendre oralement de telle sorte que son évolution puisse être appréciée. En B3, l'ensemble des compétences attendues en fin de cursus doivent être validées. Aussi, si l'étudiant ne valide pas les stages pour des motifs liés à la gestion de classe, ou si les difficultés n'avaient pu être levées, il effectuera un stage complémentaire dans le cadre d'une prolongation de session ou d'une session ouverte.

Pour les stages pédagogiques, le *Conseil de classe didactique* ne procèdera en aucune façon à une moyenne des notes obtenues en stage dans les deux disciplines d'enseignement (Français / EPC) pour apprécier la note didactique globale. Les stages doivent en effet être réussis au sein des **deux disciplines** pour que l'UE puisse être validée.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Nous vous enjoignons vivement :

- à lire avec la plus grande attention la convention de stage que vous êtes tenus de signer et de respecter à la lettre ;
- à **prendre connaissance des règlements** en vigueur dans l'établissement qui vous accueille ;
- à **faire preuve d'une scrupuleuse ponctualité** en ce qui concerne les cours ou les rendez-vous avec les maîtres de stage ;
- à **adopter un langage oral soutenu** et à **traiter, avec les marques de respect qui conviennent à chacun, les élèves qui vous sont confiés, les professeurs et les autorités des établissements qui vous accueillent** ;
- à **soigner toute communication écrite** (mail ou sms) avec vos maîtres de stage. Veillez à adopter un langage soutenu, sans faute d'orthographe et à utiliser les formules de politesse ;
- à adopter une **tenue vestimentaire décente** qui vous distingue des élèves ;

- à **faire part à qui de droit des problèmes que vous ne pouvez résoudre seuls**, sans attendre qu'ils s'aggravent ;
- à **faire preuve de toute la modestie** requise de la part d'un débutant qui manque encore forcément de compétences pédagogiques ;
- à **remercier vos maîtres de stage et la Direction** de l'établissement qui vous ont accueillis.

Le non-respect de vos obligations de stagiaire, des prescriptions signifiées dans la convention de stage et l'usage de faux en écriture (par rapport au nombre d'heures recensées ou au rapport de stage) sera suivie de très lourdes conséquences allant jusqu'au refus.

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°3	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Ateliers de formation professionnelle		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 60h (60h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les ateliers de formation professionnelle ont pour finalité d'ancrer les contenus théoriques dans des situations pratiques. Des exercices et des mises en situations diverses, organisées en collaboration et co-animées par les enseignants permettront aux étudiants de mettre en œuvre leurs apprentissages dans des pratiques professionnelles en laboratoire et en termes de préparation aux stages en situation professionnelle sur le terrain.

Concrètement, les AFP du bloc 3 organisent notamment les activités suivantes :

- un accompagnement dans la préparation de ses différents stages ;
- des rencontres avec des acteurs de terrain qui témoigneront d'un aspect particulier de leur métier ou qui partageront leurs expériences des débuts dans le métier ;
- une préparation à la gestion des réunions de parents ;
- une information sur les documents pédagogiques et administratifs à tenir à jour dans sa pratique (planification, cahier de matières, …) ;
- des activités de pratiques réflexives en lien avec les stages et des problématiques professionnelles ;
- une préparation à l'enseignement spécialisé en situation (immersion accompagnée dans un établissement d'enseignement spécialisé).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme des AFP, les étudiants seront capables de proposer des dispositifs d'enseignement/apprentissage

- qui tiennent compte des prescrits légaux de la CFWB,
- intègrent les apports des cours théoriques pédagogiques et didactiques,
- nécessitent qu'ils collaborent entre pairs,
- nécessitent qu'ils utilisent avec créativité tous les outils et supports mis à leur disposition durant leur formation,
- nécessitent qu'ils effectuent des recherches en toute autonomie.

Les AFP prévoient aussi des moments d'analyse des pratiques (collectivement ou individuellement), ceux-ci leur permettant de faire évoluer leur identité professionnelle (en ce compris l'efficacité de leurs pratiques d'enseignement).

Plus précisément, les acquis d'apprentissage spécifiques visés par les AFP sont les suivants :

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster voire transformer ses pratiques.
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décret, socles de compétences, programmes, référentiels) pour construire une action réfléchie.
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.

- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des apprenants.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Les Socles de Compétences édités par la FWB.
- Les différents programmes du cours de Français (pour le 1e, 2e et 3e degrés) édités par la FWB.
- Des manuels scolaires utilisés dans l'enseignement secondaire de la FWB.
- Le programme du cours d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et son référentiel édité par la FWB
- Les prescrits relatifs à l'enseignement spécialisé

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Pratiques réflexives)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle	**15**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
La cote des AFP est établie sur la base des travaux réclamés dans le cadre des AFP et sur la base d'une décision collégiale attribuée par les différents professeurs de didactique et de pédagogie qui co-animent ces ateliers. Les différents travaux réalisés et évalues par les différents intervenants ne sont pas améliorables.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE / WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☒ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **UE TFE** Intitulé complet de l'UE : **Unité d'enseignement relative au Travail de fin d'études**	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Carine Latour (carine.latour@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Travail de fin d'études***
- ***Initiation à la recherche en éducation***
- ***Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement*** (partie « Médias »)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Les deux compétences prioritairement mobilisées par cette unité d'enseignement sont :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est notamment capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Faire valoir et promouvoir son travail à travers la production de supports multimédias pertinents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : évaluation entièrement intégrée (réussite dès 10/20 pour l'UE)

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE TFE Intitulé complet de l'UE : Travail de fin d'études	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Travail de fin d'études		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : (variable)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le TFE est un travail original qui présente une problématique liée à la profession, articulée autour d'une synthèse théorique critique et étayée par une recherche sur le terrain puis donnant lieu à une réflexion circonstanciée.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Le TFE a pour objectifs essentiels d'amener l'étudiant à :

- se questionner sur sa pratique professionnelle et développer une idée personnelle ;
- adopter une démarche de recherche en respectant au mieux l'esprit scientifique, en recourant à une forme d'expérimentation et aux sources premières de la documentation ;
- exploiter rationnellement des documents variés et pertinents en faisant preuve d'esprit critique ;
- structurer et synthétiser un ensemble d'observations et de réflexions ;
- exprimer ses idées dans un style clair et précis ;
- adopter une démarche efficiente de communication via l'usage de supports médiatiques adéquats.

Le TFE témoigne donc de l'esprit de recherche, d'analyse et de synthèse de l'étudiant, mais aussi de son engagement dans la profession.

Pour le mener à bien, l'étudiant sera amené à :

- choisir un sujet bien cerné ;
- explorer ce qui existe sur ce sujet à travers des lectures ou des entretiens ;
- rédiger un compte-rendu critique de ses lectures ;
- recueillir des données sur le terrain qui permettront de confirmer ou infirmer les hypothèses relevées dans la partie théorique ;
- analyser et interpréter les données recueillies afin de formuler une conclusion ;
- rédiger un travail soigné et structuré qui respecte les conventions du genre ;
- présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions ;
- exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (« Guide TFE »)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les principales sources bibliographiques sont :

- Bochon, A. (2010). *Réussir son travail de fin d'étude. Le T.F.E. en 101 points : Guide pratique de l'étudiant.* Bruxelles : De Boeck, 113 p.
- *Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études* (07-11-2013 ; M.B. 18-12-2013), mis à jour le 15-06-2016, Ministère de la Communauté française, Bruxelles.
- Derome, R. et al. (1998). *Guide de présentation des travaux et bibliographies.* Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'université de Québec à Montréal *:* http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Guide/index.html

- Englebert, A. (2010). *Guide pour la présentation des travaux écrits. Langues et littératures françaises et romanes* (72 p.). Consulté le 22 avril 2011, disponible sur le site de l'Université Libre de Bruxelles : http://www.ulb.ac.be/philo/romanes/etudes/documents_communs/guide.pdf
- Gingras, F. (2010). *Guide de rédaction des travaux universitaires* (mis à jour par P. Milot et M. Pinasar, 39 p.). Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'université d'Ottawa *:* http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/guide-fr.html
- Kleeman-Rochas, C., Farina, G., Fernandez, M. & Michel, M. (2010). *Comment écrire un rapport en français ? Ou comment écrire un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours ?* (pp. 7-63, 83-90). Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'Institut universitaire européen de Florence *:* http://www.unioviedo.es/ecrire/g_qui.htm
- Ménard, F. (2004). *Guide de présentation d'un travail écrit* (8 p.). Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'université de Montréal : http://www.fep.umontreal.ca/etudes/guidepresentation.pdf
- Thirion, P. (2008, 22 septembre). *Liste bibliographique APA.* Consulté le 22 avril 2011, disponible sur le site de la bibliothèque des sciences de la vie de l'Université de Liège : http://www.udfapse.lib.ulg.ac.be/P035/
- Université de Genève (s.d.). *Comment rédiger un travail écrit ? Règles et méthodes à observer lors de la rédaction d'un travail écrit.* Consulté le 10 février 2010, disponible sur le site de l'Université de Genève : http://www.unige.ch/lettres/meslo/arabe/methodologie/methodologie.pdf

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra	☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
☒ Travaux en autonomie	☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire	☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe	☒ Autre (construction, rédaction et défense du Travail de fin d'études)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les consignes, attentes, échéances et éléments de cadre légal à prendre en compte pour l'élaboration, la rédaction, la transmission et la défense du Travail de fin d'études sont intégralement repris dans le fascicule « Guide TFE » (Haute École Charlemagne) diffusé aux étudiants et disponible sur le site internet www.hech.be.

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE TFE Intitulé complet de l'UE : Travail de fin d'études	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Initiation à la recherche en éducation		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Présentation générale d'un T.F.E. et de ses exigences ;
- Sensibilisation à la recherche en éducation et à ses diverses composantes (question de recherche, hypothèse de travail, …) ;
- Rappel des normes bibliographiques ;
- Discussion autour de la recherche d'une méthodologie d'objectivation des données ;
- Ouverture sur des aspects à traiter dans le cadre de la discussion réflexive.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Accompagner l'étudiant dans sa réflexion personnelle ;
- Accompagner l'étudiant dans ses démarches administratives en attirant son attention sur des étapes essentielles ;
- Soutenir par un éclairage théorique de certains concepts (ex : variables, plan expérimental, …) la démarche lui permettant d'entreprendre une recherche en éducation tout en se questionnant sur sa pratique professionnelle ;
- Favoriser les échanges d'idées et de pratiques : favoriser un esprit critique constructif et une distanciation par rapport à son propre projet.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Guide TFE, en ce compris la grille d'évaluation du travail de fin d'études)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

BOCHON, A. (2010*). Réussir son travail de fin d'étude. Le T.F.E. en 101 points : guide pratique de l'étudiant.* De Boeck : Bruxelles.
QUIVY, R. & VAN CAMPENHOUDT, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (travail collaboratif / réflexif en petits groupes)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La participation aux modules « IRE » est donc requise. Le critère sanctionnant s'établira sur une base présentielle.

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE TFE Intitulé complet de l'UE : Travail de fin d'études	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement (partie « Médias »)		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 30h (24h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Usage pédagogique du TBI (conception de paperboard avec insertion de photos, de son et de vidéos)
2. Analyse sémiologique des messages médiatiques et usage optimal des fonctionnalités de réglage de l'appareil photographique
3. Usage des logiciels utiles pour la réalisation de supports pédagogiques et règles de conception pour une bonne communication du message visuel
4. ~~Conception et réalisation d'un site internet reprenant l'essentiel du contenu sémantique de l'étude du TFE étoffé en termes de supports médiatiques~~

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- ⇨ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- ⇨ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Objectifs pédagogiques :

- *Apprendre en regardant un support médiatique* : étude sémantique du langage de l'image, critique ergonomique d'une page web, analyse critique du traitement de l'information.
- *Maîtriser de façon efficace les supports médiatiques* : percevoir les possibilités, les avantages et les inconvénients liés aux différents supports utilisés pour lire et diffuser le média ; utiliser le média de la manière la plus appropriée aux regards du contenu pédagogique.
- *Utiliser les médias numériques pour produire* : concevoir et réaliser des paperboard pour le TBI, réaliser une capsule pédagogique en maîtrisant le langage cinématographique (du synopsis à la réalisation), gérer un montage sonore (de l'importation à l'exportation) en vue de l'utiliser comme support d'apprentissage, concevoir des publications assistées par l'ordinateur, ~~créer un site web ayant pour thème le contenu du TFE en y intégrant des fichiers multimédia.~~

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (PowerPoint)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Les médias, déclencheurs d'activités de recherche et de production » : Etienne Van Cruyssen, Édition CEM.
« La pratique de la photographie » : John Hedgecoe, Édition Larousse.
« Guide du montage vidéo » : Sylviane Dadard, Édition Marabout.
« Prises de vues, décrypter la photo d'actu » : David Groison et Pierangélique Schouler, Édition Acte Sud.
« Compétence Micro » : www.competencemicro.com.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.
~~En cas d'échec au TFE, l'étudiant(e) est tenu(e) d'actualiser / de (re)créer son site internet supervisé dans le cadre de l'AA Médias, le report de la valorisation du travail n'étant pas envisagé d'une session à l'autre, ni (le cas échéant) d'une année académique à l'autre.~~
Par ailleurs, l'investissement à fournir durant l'année dans les dispositifs d'apprentissage relatifs à l'activité Médias est obligatoire, au moins lors d'une année académique, pour pouvoir ~~présenter le projet final (site internet) et donc~~ valider les attentes propres à cette AA, co-déterminante dans la validation globale des 15 crédits associés à l'UE.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

~~Afin de pouvoir s'éclairer sur son degré d'acquisition des compétences requises dans l'axe « Médias », l'étudiant(e) peut systématiquement solliciter un feedback sur la qualité de son travail, lors de la rencontre professeurs-étudiants, directement auprès du formateur. Particulièrement si l'unité n'est pas créditée à l'issue de la session, l'étudiant(e) doit donc prendre l'initiative de contacter le(s) professeur(s) concerné(s) afin de permettre, par le biais de nouvelles consignes, une évolution de l'évaluation. Dans le cas où l'étudiant(e) n'aurait pas déposé, dans les délais prescrits, le lien de son site à l'adresse < www.rivageois-multimedia.be/tfe >, il/elle sera qualifiée d'*Absent(e)* pour la production de son projet final (= modalité « Médias » de l'UE). En outre, le bilan des travaux pratiques (TP) réalisés durant les deux quadrimestres, dans le cadre du module de formation, sera uniquement valorisé dans le cas où l'étudiant(e) réalise son site internet.~~ L'investissement total effectivement fourni en « Médias » sera intégré à l'évaluation finale de l'UE, à hauteur de 15 % de la note globale relative cette l'Unité d'enseignement TFE.

⇨ *Le report des notes obtenues pour le TA sera autorisé d'une session à une autre. Le bilan des travaux pratiques (TP) réalisés dans le cadre du module de formation jusqu'aux mesures de confinement, constituera l'unique évaluation pour le cours de Médias à hauteur des 15% prévus de la note globale relative à cette Unité d'enseignement TFE. En ce qui concerne le projet initialement prévu relatif à la conception d'un site internet (visant à illustrer en termes de contenus multimédia les recherches menées dans le cadre du TFE), les étudiants qui le souhaitent, sont invités à poursuivre l'élaboration de ce projet pour leur défense orale ou en complément d'information à leur travail écrit ; mais cet aspect ne sera pas spécifiquement évalué.*

L'appréciation des travaux pratiques (TP), quant à elle, est incluse dans la validation globale du module « Médias » au prorata de la prestation effective, et de l'investissement personnel de l'étudiant(e) au sein de son équipe. Le bilan de ces TP n'est pas améliorable entre les deux sessions d'examens. ~~En seconde session, pour l'axe « Médias », seule sera prise en considération l'évaluation obtenue pour le site.~~ En cas d'absence dûment justifiée, au cours de l'année académique, l'étudiant(e) peut, si elle/il le désire, rattraper de façon autonome (dans les 10 jours qui suivent la date de dépôt des travaux), le TP pour lequel il est excusé. La période de ces travaux pratiques est communiquée dès le début de l'année afin que les étudiant(e)s puissent s'organiser.

Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC

Bachelier professionnalisant – Type court

☐ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☒ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **FD5** Intitulé complet de l'UE : **Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°5**	
ECTS : 10	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 2 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Valérie Centi (valerie.centi@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :
- ***Français (partim 5)***
- ***Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 5)***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et pratiques.
- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement…).
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les apprenants au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes des champs disciplinaires.
- Mettre en œuvre les dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
- Maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences adapté au public-cible.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les apprenants comme groupes et individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des apprenants.
- Maîtriser les principes et les valeurs propres au cours d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté.
- Faire preuve de liberté de pensée et d'originalité intellectuelle.
- Concrétiser cette maîtrise dans des propositions pédagogiques spécifiques.
- Pouvoir analyser de manière critique sa propre pratique pédagogique.
- Se positionner sur différentes questions morales et en particulier sur celles relatives à la question de l'engagement social.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.
- Construire une séquence didactique cohérente ayant l'album comme support.
- Saisir les enjeux liés à une littérature transmédia, crossmédia (définitions des concepts, apports pour la pratique enseignante, évaluation des bénéfices).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 5)	**65**			100 %						100 %
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 5)	**35**	30 %		70 %				Report		70 %

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD5 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°5	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français (partim 5)		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 100h (80h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Trois parties composent l'activité d'apprentissage Français (partim 5) :

Partie 1 : Le cours portera sur l'étude approfondie et critique des principaux genres regroupés par le programme sous l'intitulé "récits de vie", à savoir: autobiographie, journal intime et biographie. Il sera consacré à la définition desdits genres et à l'élaboration d'une grille de lecture transférable au niveau du cycle inférieur du secondaire. L'étude des récits "intimes" sera également l'occasion de poser la question du réel et de ses représentations littéraires et artistiques (mimèsis). Autrement dit, en abordant "l''écriture de soi", c'est aussi la question des limites entre le factuel et le fictionnel que nous discuterons.

Partie 2 : présentation des grands principes de la grammaire de texte et démonstration de son utilité pour mieux comprendre les productions écrites. Grâce à l'utilisation de cette grammaire, les étudiants pourront dégager le contenu d'un texte, suivre le fil conducteur et l'intention de l'auteur et mieux maîtriser l'écriture. Le contenu théorique de même que les applications pratiques, le réinvestissement des connaissances apprises seront mis à profit pour optimaliser les développements effectués par les étudiants.

Partie 3 : Cette partie du cours de français est centrée sur la littérature de jeunesse, en continuité avec les contenus développés tout au long des blocs 1 et 2. Deux chapitres seront abordés :

- L'album pour adolescents ;
- Les notions de cross-média et de transmédia au sein des productions culturelles pour les adolescents.

L'album : L'étudiant sera amené à découvrir, lire et analyser des albums « pour » adolescents. Le cours étudiera les spécificités éditoriales, le rapport texte et image, les thématiques développées et proposera des exploitations didactiques.

La littérature transmédia et cross-média : Grâce à l'analyse d'œuvres se déployant sur plusieurs supports média, l'étudiant découvrira ces concepts dans leur pluralité et leur complexité, comme carrefour des pratiques de consommation culturelle des adolescents et probables supports didactiques. Nous en évaluerons les enjeux et la pertinence.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera capable:

- de faire des liens entre les parties historique et théorique du cours ainsi et des titres emblématiques du genre abordé en classe dans le cadre de cercles de lecture ;
- de développer une réflexion critique sur l'intitulé des genres et de leurs limites ;
- de développer une réflexion didactique quant à l'appréhension en classe des genres visés ;
- d'identifier, analyser et exploiter le genre théâtral à partir d'éléments théoriques, de différents extraits représentatifs du théâtre et de différentes lectures ;
- d'exercer son jugement et mettre à jour une réflexion critique sur les éléments abordés en classe ;
- de réinvestir les connaissances acquises et de transcender les méthodes utilisées lors de leurs pratiques en stage ;
- de comprendre, analyser et pouvoir expliquer le fonctionnement de la grammaire textuelle, l'utiliser à bon escient pour lui-même et ses futurs élèves ;
- de mener une réflexion en comparant cette grammaire aux autres existant en français ;
- de produire des exercices, des documents, … en prenant la grammaire textuelle en compte ;

- d'analyser un album iconotextuel (texte et image) et d'en évaluer toutes les spécificités et les richesses pour le public cible que sont les adolescents ;
- de construire une séquence didactique autour d'un album en ciblant différentes compétences inhérentes à l'enseignement du français ;
- de comprendre et cerner les enjeux et les intérêts liés à la littérature dite « transmédiatique » et/ou « crossmédiatique » au sein de l'univers adolescent.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Bibliographie sélective :

CHERTON (Justin), dir., 36 activités de français, Frameries, Centre Technique et Pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française, 1999.
DEGAINE (André), Histoire du théâtre dessinée de la préhistoire à nos jours, tous les temps et tous les pays, Saint Genouph, NIZET, 1992.
DENYER (Monique), ROSIER (Laurence) et THYRION (Francine), Langue - Référentiel - Français 3e -6e secondaire, Bruxelles, De Boeck, "Parcours et références", 2003.
DUMORTIER (Jean-Louis), Grammaire française et pratiques de l'écrit, notes de cours, ULg, Langues et Littératures françaises et romanes, BAC I, 2007-2008.
DUPONT (Didier), FAUVAUX (Thierry) et Ghenet (Michèle), La Dynamique de l'information, De Boeck-Duculot, 2001.
JULAUD (Jean-Joseph), La littérature française pour les nuls, Paris, First Editions, 2005
RAVAL (Laurent) et LEGUAY (Thierry), 500 jeux avec les mots, Paris, Larousse, 2004.
Théâtre et enseignement du français, 1050, Bruxelles, Fédération Internationale des Professeurs de Français,1999

Lectures – pistes :

- Anouilh Jean, Antigone
- Beaumarchais Pierre, Le Mariage de Figaro
- Beckett Samuel, En attendant Godot
- Benacquista Tonino, Saga
- Diderot Denis, Paradoxe sur le comédien
- Ionesco Eugène, La cantatrice chauve
- Molière, L'Avare
- Nothomb Amélie, Les combustibles
- Racine Jean, Andromaque
- Sartre Jean-Paul, Les mains sales

+ Bibliographie diffusée au cours pour la « Littérature de jeunesse ».

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 5)	**65**			100 %						100 %

Autres (à préciser) :
Il est à souligner qu'un échec (moins de 10/20) dans l'une des parties de l'activité d'apprentissage entraîne l'échec de l'ensemble de cette activité pour l'UE FD5.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD5 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°5	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 5) : *Questions approfondies et intégration pédagogique*		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 50h (40h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

« Questions approfondies et intégration pédagogique » (1er quadrimestre)

Axe 1 :

Le cours sera essentiellement articulé autour de la construction d'un ensemble de séquences pédagogiques propres à l'EPC. Elles auront pour fil conducteur la question du genre (« Les femmes, la féminité, le féminisme »). Sur base de la structure du cours d'EPC – Connaître, Appliquer, (Impliquer), Transférer – les étudiants élaboreront un ensemble de leçons interrogeant la question de l'égalité des genres sous un angle citoyen. Le cours s'appuiera sur des références littéraires et cinématographiques développant une intelligence des rôles masculins et féminins, et soucieuses de briser les images stéréotypées qui en sont véhiculées. En s'appuyant sur la problématique de l'émancipation de la femme, le cours entend œuvrer à l'émancipation de toutes les minorités et au respect de la dignité de tous les êtres humains.

En parallèle, le cours veillera à nourrir la pratique pédagogique des étudiants lors de leurs différents stages d'EPC. Il s'agira en particulier de définir une pédagogie spécifique attentive à développer un ou des projets de société, la participation collective, l'implication de tous et de donner ainsi tout son relief au concept de citoyenneté.

Axe2 - la citoyenneté urbaine, éléments réflexifs :

En complément de l'axe 1, le module s'oriente vers une approche philosophique des pratiques urbaines alimentées par les apports des sciences humaines. En analysant plus spécifiquement les thèmes tels que l'environnement, l'exclusion, le travail, la mobilité et le changement, les valeurs et les dimensions culturelles, l'objectif vise à dégager les éléments d'une citoyenneté urbaine mais également à rencontrer certains de leurs acteurs.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Les objectifs poursuivis par le cours sont d'amener les étudiants à :
- développer les compétences et savoirs relatifs à l'éducation philosophique et éthique, à l'éducation au fonctionnement démocratique ;
- reconnaître la pluralité des formes de raisonnement, des conceptions du monde et par conséquent, la pluralité des normes et des valeurs ;
- pouvoir argumenter une position en la situant par rapport à d'autres positions possibles ;
- expliciter et problématiser les grandes catégories et oppositions conceptuelles qui structurent et déterminent nos façons de penser au quotidien ;
- penser par soi-même tout en développant la part d'inventivité et de créativité indispensable dans une société démocratique ;
- systématiser une pensée critique et constructive concernant les discours tenus ;
- élaborer avec leurs pairs des espaces d'échanges où chacun éprouve le réalisme de sa pensée et l'importance de la coopération citoyenne.

L'étudiant sera capable de :
- avoir un regard réflexif et critique sur les enjeux de la citoyenneté ;
- maîtriser la structure du cours d'EPC ;
- faire preuve de créativité et d'originalité intellectuelle ;
- concrétiser ses réflexions en des pratiques pédagogiques spécifiques ;

- pouvoir analyser de manière critique sa propre pratique pédagogique ;
- situer son rôle d'enseignant en EPC par rapport aux questions de société ;
- se montrer attentif à la vie culturelle, sociale et scolaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programme du cours de philosophie et de citoyenneté pour le primaire et le secondaire inférieur-supérieur.

Axe 1 :

- WOOLF, Virginia, Une chambre à soi, Denoël, 1992.
- BLOGIE, Elodie, Plongée en Islande, ce pays où le féminisme n'est pas un gros mot, Le Soir, 05.01.2019
- KABUTA, N.S., L'auto-louange dans les traditions orales africaines, Entre-Vues, 1996.

Filmographie :

- Jules et Jim – François Truffaut – France 1962.
- Cría Cuervos – Carlos Saura – Espagne 1976.
- Sans toit ni loi – Agnès Varda – France 1983.
- Le festin de Babette – Gabriel Axel – Danemark 1987.
- La leçon de Piano – Jane Campion – Nouvelle Zélande 1993.
- Quand la mère monte – Yolande Moreau – France 2004.
- Million Dollar Baby – Clint Eastwood – USA 2004.
- Three times – Hou Hsia Hsien – Taïwan 2005.
- Volver – Pedro Almodovar – Espagne 2006.
- Boulevard de la mort – Quentin Tarantino – USA 2007.
- Girl – Lukas Dhondt – Belgique 2018.
- Sibel – G. Zencirci – Turquie 2018.
- Les invisibles – Louis-Julien Petit – France 2018.

Axe 2 :

- H. Arendt, Qu'est-ce que la politique ? 1955.
- M. Gauchet, La religion dans la démocratie : parcours de la laïcité, 1998.
- A. Cambier, Qu'est-ce qu'une ville, Vrin.
- Outils et chiffres publiés en ligne émanant des villes et d'organismes tels que le CRIPEL, CRIV,...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 5)	**35**	30 %		70 %				Report		70 %

Autres (à préciser) :
Un échec (moins de 10/20) dans l'une des deux parties de l'Activité d'Apprentissage EPC « Questions approfondies et intégration pédagogique » Q1 entraîne l'échec de l'ensemble de l'activité.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le cours d'EPC étant une pratique, la présence et la participation au cours sont requises.

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & EPC Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☒ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **FD6** Intitulé complet de l'UE : **Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°6**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Charlyne Audin (charlyne.audin@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Français (partim 6)***
- ***Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 6)***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et pratiques.
- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement…).
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les apprenants au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes des champs disciplinaires.
- Mettre en œuvre les dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
- Maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences adapté au public-cible.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des apprenants.
- Maîtriser les principes et les valeurs propres au cours d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté.
- Faire preuve de liberté de pensée et d'originalité intellectuelle.
- Concrétiser cette maîtrise dans des propositions pédagogiques spécifiques.
- Pouvoir analyser de manière critique sa propre pratique pédagogique.
- Faire preuve de professionnalisme dans la réalisation des leçons d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté.
- Se positionner sur différentes questions morales et en particulier sur celles relatives à la question de la vie en commun.
- Cerner les enjeux liés à l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 6)	**65**					100 %			100 %	
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 6)	**35**				50 %		50 %	50 %		50 %

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD6 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°6	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français (partim 6)		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 50h (40h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Cette activité d'apprentissage (Français partim 6) sera composée de deux parties :

Partie 1 : Le cours offrira l'occasion d'élaborer en classe, sous la direction des enseignantes (Audin C. et Centi V.) et une leçon intégrée interrogeant la frontière entre fait et fiction. Dans ce cadre, des notions telles que "récit de vie", "pacte de lecture", "vraisemblance", "illusion référentielle", "simulacre", "autofiction", "feintise ludique", "alter ego", "écriture fragmentaire" et "psycho-géographie" seront réinvesties de façon critique afin de permettre aux futurs AESI-français de se positionner en phase avec la production littéraire et la société contemporaines. Une réflexion sur les enjeux d'une prise de parole intime/réflexive s'articulera autour de la nécessaire délicatesse à mettre en œuvre dès lors qu'on s'adresse à un public adolescent. Suivant les préceptes et précautions didactiques de Ph. Lejeune, les étudiants devront concevoir à l'intérieur de cette leçon des ateliers d'écriture en "je" où la question de l'identité narrative se posera moins en termes de fidélité au réel que de jeu littéraire. Outre l'installation d'ateliers d'écriture, la leçon permettra également la pratique d'un cercle de lecture autour d'un "récit de vie" pour ado. Enfin, l'usage de supports imagés (relevant de la peinture, de la photographie contemporaine, du cinéma, de jeu vidéo, de l'expérience d'une visite d'un musée, d'une BD, d'un roman graphique, etc.), l'exploitation d'un album pour adolescents et de techniques transmédia et/ou cross-média constitueront une contrainte opérationnelle. Lors de l'examen oral, l'étudiant présentera ses choix didactiques, lesquels auront été préalablement discutés avec l'ensemble de la classe à l'occasion de séances de travail obligatoires.

Partie 2 : Après avoir retracé l'histoire du théâtre, les étudiants travailleront de manière inductive. Ils dégageront les caractéristiques propres à ce genre littéraire et en feront émerger une définition. Ils exploiteront les pistes méthodologiques proposées pour réinvestir leurs connaissances au profit de leurs futurs élèves. Ils élaboreront un travail dont les modalités pratiques seront définies lors du cours de français. Ils liront plusieurs œuvres théâtrales et essais ayant pour objet le théâtre et procéderont à l'analyse selon des modalités précises.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera capable:

- de faire des liens entre les parties historique et théorique du cours et des titres emblématiques du genre abordé en classe dans le cadre de cercles de lecture ;
- de développer une réflexion critique sur l'évolution de la définition "du" genre policier ;
- de développer une réflexion didactique quant à l'appréhension en classe des genres visés ;
- de comprendre, analyser et pouvoir expliquer le fonctionnement de la grammaire textuelle, l'utiliser à bon escient pour lui-même et ses futurs élèves ;
- de mener une réflexion en comparant cette grammaire aux autres existant en français ;
- de produire des exercices, des documents,… en prenant la grammaire textuelle en compte ;
- d'identifier, analyser et exploiter le genre théâtral à partir d'éléments théoriques, de différents extraits représentatifs du théâtre et de lectures ;
- d'exercer son jugement et mettre à jour une réflexion critique sur les éléments abordés en classe ;
- de réinvestir les connaissances acquises et de transcender les méthodes utilisées lors de leurs pratiques en stage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

DENYER (Monique), ROSIER (Laurence) et THYRION (Francine), Langue - Référentiel - Français 3e -6e secondaire, Bruxelles, De Boeck, "Parcours et références", 2003.
DUMORTIER (Jean-Louis), Grammaire française et pratiques de l'écrit, notes de cours, ULg, Langues et Littératures françaises et romanes, BAC I, 2007-2008.
DUPONT (Didier), FAUVAUX (Thierry) et Ghenet (Michèle), La Dynamique de l'information, De Boeck-Duculot, 2001.
DEGAINE (André), Histoire du théâtre dessinée de la préhistoire à nos jours, tous les temps et tous les pays, Saint Genouph, NIZET, 1992.
JULAUD (Jean-Joseph), La littérature française pour les nuls, Paris, First Editions, 2005.
RAVAL (Laurent) et LEGUAY (Thierry), 500 jeux avec les mots, Paris, Larousse, 2004.
Théâtre et Enseignement du français, 1050, Bruxelles, Fédération Internationale des Professeurs de Français, 1999.

Lectures – pistes :

- ANOUILH Jean, Antigone
- BEAUMARCHAIS Pierre, Le Mariage de Figaro
- BECKETT Samuël, En attendant Godot
- BENACQUISTA Tonino, Saga
- DIDEROT Denis, Paradoxe sur le comédien
- IONESCO Eugène, La cantatrice chauve
- MOLIERE, L'Avare
- NOTHOMB Amélie, Les Combustibles
- RACINE Jean, Andromaque
- SARTRE Jean-Paul, Les mains sales

Pour chacune des parties qui composent l'activité (Français, partim 6), une bibliographie /sitographie et un programme de lecture seront mis à la disposition de l'étudiant en début de formation.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 6)	**65**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

⇨ Mise en place de travaux en remplacement des épreuves orales présentielles : Différents travaux à rendre en fonction des diverses parties du cours de français (voir consignes diffusées par les titulaires).

Vu les circonstances présentielles, il n'y aura pas d'évaluation de TJ, contrairement aux indications du dispositif initialement envisagé.

Il est à souligner qu'un échec (moins de 10/20) dans l'une des parties de l'activité d'apprentissage entraîne l'échec de l'ensemble de cette activité pour l'UE FD6.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD6 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°6	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 6) : *Questions approfondies et intégration pédagogique*		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 25h (20h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

« Questions approfondies et intégration pédagogique » (2e quadrimestre)

Axe 1 :

Le cours prolongera et terminera le travail articulé autour de la construction d'un ensemble de séquences pédagogiques propres à l'EPC. Elles auront pour fil conducteur la question des droits humains. Celle-ci sera travaillée en parallèle avec la mise en place d'une exposition en collaboration avec « Les territoires de la mémoire » à la Bibliothèque Georges Orwell : « Rendre visible les visibles ». Cette exposition aura pour thème certaines des situations contemporaines de non-respect des droits humains. Des œuvres picturales présentant les victimes de tragédies humanitaires y seront mises en perspective avec des propositions pédagogiques. Sur base de la structure du cours d'EPC – Connaître, Appliquer, (Impliquer), Transférer – les étudiants élaboreront un ensemble de leçons interrogeant le respect des droits humains.

En parallèle, le cours veillera à nourrir la pratique pédagogique des étudiants lors de leurs différents stages d'EPC. Il s'agira en particulier de définir une pédagogie spécifique attentive à développer un ou des projets de société, la participation collective, l'implication de tous et de donner ainsi tout son relief au concept de citoyenneté.

Axe 2 - la citoyenneté urbaine, éléments réflexifs :

En complément de l'axe 1, le module s'oriente vers une approche philosophique des pratiques urbaines alimentées par les apports des sciences humaines. En analysant plus spécifiquement les thèmes tels que l'environnement, l'exclusion, le travail, la mobilité et le changement, les valeurs et les dimensions culturelles, l'objectif vise à dégager les éléments d'une citoyenneté urbaine mais également à rencontrer certains de leurs acteurs.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Les objectifs poursuivis par le cours sont d'amener les étudiants à :
- développer les compétences et savoirs relatifs à l'éducation philosophique et éthique, à l'éducation au fonctionnement démocratique ;
- reconnaître la pluralité des formes de raisonnement, des conceptions du monde et par conséquent, la pluralité des normes et des valeurs ;
- pouvoir argumenter une position en la situant par rapport à d'autres positions possibles ;
- expliciter et problématiser les grandes catégories et oppositions conceptuelles qui structurent et déterminent nos façons de penser au quotidien ;
- penser par soi-même tout en développant la part d'inventivité et de créativité indispensable dans une société démocratique ;
- systématiser une pensée critique et constructive concernant les discours tenus ;
- élaborer avec leurs pairs des espaces d'échanges où chacun éprouve le réalisme de sa pensée et l'importance de la coopération citoyenne.

L'étudiant sera capable de :
- avoir un regard réflexif et critique sur les enjeux de la citoyenneté ;
- maîtriser la structure du cours d'EPC ;
- faire preuve de créativité et d'originalité intellectuelle ;

- concrétiser ses réflexions en des pratiques pédagogiques spécifiques ;
- pouvoir analyser de manière critique sa propre pratique pédagogique ;
- situer son rôle d'enseignant en EPC par rapport aux questions de société ;
- se montrer attentif à la vie culturelle, sociale et scolaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programme du cours de philosophie et de citoyenneté pour le primaire et le secondaire inférieur-supérieur.

Axe 1 :

- Déclaration universelle des Droits de l'Homme.
- Œuvres picturales de Michèle LEPEER.
- Exposition « Rendre visible les invisibles » (Bibliothèque Georges Orwell) mars 2020.
- FURNELLE, Vincent, Dans l'œil du monstre.
- …

Axe 2 :

- H. Arendt, Qu'est-ce que la politique ? 1955.
- M. Gauchet, La religion dans la démocratie : parcours de la laïcité, 1998.
- A. Cambier, Qu'est-ce qu'une ville, Vrin.
- Outils et chiffres publiés en ligne émanant des villes et d'organismes tels que le CRIPEL, CRIV, …

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (partim 6)	**35**				50 %		50 %	50 %		50 %

Autres (à préciser) :

⇨ Un examen oral évaluera l'ensemble de l'épreuve en session. Cet examen oral durera 10 à 15 minutes par étudiant.

Quant au travail journalier, des travaux à domicile sont réalisés, et supervisés par les titulaires.

Un échec (moins de 10/20) dans l'une des deux parties de l'Activité d'Apprentissage EPC « Questions approfondies et intégration pédagogique » Q2 entraîne l'échec de l'ensemble de l'activité.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le cours d'EPC étant une pratique, la présence et la participation au cours sont requises.